

Trinity University

## Digital Commons @ Trinity

---

Modern Languages & Literatures Honors  
Theses

Modern Languages and Literatures Department

---

5-2020

### Le Traumatisme et L'Enjeu Narratif Dans le Roman *Meursault, Contre-Enquête* de Kamel Daoud

David Ellis Clark

Trinity University, david.ellis.clark@gmail.com

Follow this and additional works at: [https://digitalcommons.trinity.edu/ml\\_honors](https://digitalcommons.trinity.edu/ml_honors)

---

#### Recommended Citation

Clark, David Ellis, "Le Traumatisme et L'Enjeu Narratif Dans le Roman *Meursault, Contre-Enquête* de Kamel Daoud" (2020). *Modern Languages & Literatures Honors Theses*. 8.

[https://digitalcommons.trinity.edu/ml\\_honors/8](https://digitalcommons.trinity.edu/ml_honors/8)

This Thesis open access is brought to you for free and open access by the Modern Languages and Literatures Department at Digital Commons @ Trinity. It has been accepted for inclusion in Modern Languages & Literatures Honors Theses by an authorized administrator of Digital Commons @ Trinity. For more information, please contact [jcostanz@trinity.edu](mailto:jcostanz@trinity.edu).

**LE TRAUMATISME ET L'ENJEU NARRATIF DANS LE ROMAN  
*MEURSAULT, CONTRE-ENQUÊTE* DE KAMEL DAOUD**

**DAVID ELLIS CLARK**

A DEPARTMENT HONORS THESIS SUBMITTED TO THE DEPARTMENT OF  
MODERN LANGUAGES AND LITERATURES AT TRINITY UNIVERSITY  
IN PARTIAL FULFILLMENT OF THE REQUIREMENTS FOR GRADUATION  
WITH DEPARTMENTAL HONORS

APRIL 29<sup>TH</sup>, 2020

DR. NANETTE LE COAT, THESIS ADVISOR  
DR. BRUCE HOLL, DEPARTMENT CHAIR  
MICHAEL SOTO, AVPAA

## Student Agreement

I grant Trinity University ("Institution"), my academic department ("Department"), and the Texas Digital Library ("TDL") the non-exclusive rights to copy, display, perform, distribute and publish the content I submit to this repository (hereafter called "Work") and to make the Work available in any format in perpetuity as part of a TDL, digital preservation program, Institution or Department repository communication or distribution effort.

I understand that once the Work is submitted, a bibliographic citation to the Work can remain visible in perpetuity, even if the Work is updated or removed.

I understand that the Work's copyright owner(s) will continue to own copyright outside these non-exclusive granted rights.

I warrant that:

- 1) I am the copyright owner of the Work, or
- 2) I am one of the copyright owners and have permission from the other owners to submit the Work, or
- 3) My Institution or Department is the copyright owner and I have permission to submit the Work, or
- 4) Another party is the copyright owner and I have permission to submit the Work.

Based on this, I further warrant to my knowledge:

- 1) The Work does not infringe any copyright, patent, or trade secrets of any third party,
- 2) The Work does not contain any libelous matter, nor invade the privacy of any person or third party, and
- 3) That no right in the Work has been sold, mortgaged, or otherwise disposed of, and is free from all claims.

I agree to hold TDL, DPN, Institution, Department, and their agents harmless for any liability arising from any breach of the above warranties or any claim of intellectual property infringement arising from the exercise of these non-exclusive granted rights.”

### **I choose the following option for sharing my thesis (required):**

- Open Access (full-text discoverable via search engines)  
 Restricted to campus viewing only (allow access only on the Trinity University campus via digitalcommons.trinity.edu)

### **I choose to append the following Creative Commons license (optional): CC BY-NC**

## Introduction

Le roman *Meursault, contre-enquête* (2013) de Kamel Daoud est une réponse au roman célèbre *L'Étranger* (1942) d'Albert Camus. Dans ce dernier, Meursault, le personnage principal, raconte l'histoire d'un meurtre qu'il commet arbitrairement et gratuitement un jour sur une plage d'Alger. Sa victime est un inconnu qu'il ne désigne autrement que comme « l'Arabe ». Après la scène du meurtre, cet « Arabe » disparaît entièrement, sans un nom ni une identité (à part celle d'un portrait stéréotypé). Le roman de Daoud nous emmène une cinquantaine d'années après l'enquête et le procès pour meurtre qui condamnaient Meursault à mort. Il nous présente Haroun, le frère de la victime, qui livre sa version de l'histoire du meurtre dans une contre-enquête qui vise à redresser l'injustice de ce crime. Tout d'abord, son réquisitoire nous fait connaître enfin l'identité de l'Arabe anonyme : Moussa Ould el-Assasse. Puis, il éclaire les répercussions bouleversantes et l'émoi profond qui constituent le traumatisme que le meurtre de Moussa a déclenché chez sa famille.

Ce témoignage fournit un exemple saisissant du traumatisme du sujet colonisé. Un grand nombre des thématiques dont Daoud s'occupe dans le roman sont typiques du genre de la littérature postcoloniale qui traite des traumatismes coloniaux. Or ce qui distingue son roman d'autres ouvrages de ce genre et qui rend le témoignage du vécu traumatique de la famille de Moussa vraiment *saisissant*, c'est qu'il se focalise sur l'ambiguïté morale qui peut éventuellement survenir chez les victimes d'un traumatisme. Souvent, les textes de ce genre littéraire présentent une stricte dichotomie morale. D'un côté, il y a le colonisé, victime et pitoyable. De l'autre, il y a le colon, coupable et déplorable. Bien sûr, cette dichotomie existe dans *Meursault, contre-enquête*. Dès le début du roman, Moussa et sa famille sont les victimes à honorer, et Meursault, le colon à dénoncer. Cependant, Daoud rejette l'illusion que le colon et le colonisé constituent

obligatoirement deux groupes diamétralement opposés à tous égards. Au fur et à mesure qu'Haroun livre son témoignage, les ressemblances entre lui et Meursault se font remarquer. Haroun se montre tel qu'il est, dans toute sa complexité, et s'avère progressivement plus ambigu que l'image typique de la simple victime coloniale ne suggère. Plus précisément, il admet avoir commis un meurtre à son tour. En outre, il est impossible de nier la ressemblance de ce meurtre à celui de Moussa. Par conséquent, Haroun devient un personnage très problématique. Si Haroun ressemble en fin de compte à Meursault, l'homme que nous sommes censés condamner, comment devrions-nous l'évaluer ? Et comment devrions-nous comprendre son acte de violence au vu du vécu traumatique de sa famille ?

Ces deux problématiques définissent le roman. Dans son récit, Haroun fait exprès d'exposer à quel point le traumatisme du meurtre de son frère a bouleversé sa famille avant de révéler qu'il est le coupable d'un meurtre semblable. En effet, il tend un piège de compréhension et d'interprétation à son interlocuteur qui constitue l'enjeu de sa narration.<sup>1</sup> Il est difficile de négocier son identité comme victime et son identité comme coupable. Une grande dissonance morale entre les deux élimine toute possibilité d'une compréhension simple ou d'une interprétation simple d'Haroun et de ses actions. C'est la façon dont Haroun tisse son témoignage afin de créer et de tendre ce piège — ainsi que les motivations et les conséquences du piège — que je propose d'étudier dans ce présent mémoire. Premièrement, elles exigent une réévaluation de la source d'inspiration de l'une des œuvres les plus célèbres du canon français : *L'Étranger*. Deuxièmement, elles exigent aussi une reconnaissance de la complexité de l'individu dans le contexte très enchevêtré de l'Algérie à l'époque coloniale ainsi qu'aux premiers jours de l'Indépendance. Comment est-ce que le colonialisme aggrave l'expérience vécue d'un

---

<sup>1</sup> Le roman est plus ou moins un monologue qu'Haroun adresse à un seul interlocuteur qui mène la contre-enquête et de qui on n'entend jamais directement la voix. Lors de la lecture du roman, le lecteur assume le rôle de cet interlocuteur.

traumatisme chez le sujet colonisé ? Comment est-ce que la réalité sociopolitique du colonialisme complique la compréhension et la mise en langage de cette expérience traumatique ? Comment est-ce que la société algérienne comprend les traumatismes individuels par rapport au traumatisme collectif après le colonialisme français et puis la guerre d'Algérie ? Et finalement, comment devrions-nous comprendre et interpréter l'éventuel côté problématique des victimes d'un traumatisme s'il se manifeste ?

## Première partie

### Une Définition du traumatisme

Comme je l'ai suggéré dans l'introduction de ce mémoire, le roman de Daoud examine les diverses façons dont le traumatisme se manifeste dans le vécu de la famille de Moussa. Je voudrais commencer alors par un bref exposé de quelques notions qui seront fondamentales à la compréhension et à l'analyse du traumatisme dans le roman. Le terme *traumatisme*, comme ses définitions dans le *TLFi* (le *Trésor de la Langue Française informatisé*) indiquent, désigne un « violent choc émotionnel provoquant chez le sujet un ébranlement durable » ou « tout événement subit, brutal, entraînant pour le sujet qui en est victime des transformations plus ou moins profondes, plus ou moins réversibles ».<sup>2</sup> Comme le clarifie Cathy Caruth dans l'introduction de son livre *Unclaimed Experience : Trauma, Narrative, and History*, le terme vient du mot grec *trauma*, qui s'est appliqué initialement aux blessures du corps.<sup>3</sup> Plus tard, on a commencé à l'appliquer aux blessures de l'esprit, surtout dans la littérature psychologique et médicale.<sup>4</sup>

Comme toute blessure, un traumatisme est le produit de quelque incident. Dans la psychanalyse, on nomme un tel incident un *événement*. Dans *Les Mots du trauma* (un dictionnaire rassemblant le vocabulaire de la psychotraumatologie), Claude Barrois écrit qu'à « l'origine de tout psychotraumatisme se trouve un fait fondamental et nécessaire pour son apparition et sa texture même...c'est l'événement ».<sup>5</sup> Cet événement est « ce qui ne doit pas normalement arriver

---

<sup>2</sup> *Le Trésor de la Langue Française informatisé*, s.v. "Traumatisme," consulté le 12 avril 2020, <https://www.cnrtl.fr/definition/traumatisme>

<sup>3</sup> Cathy Caruth, *Unclaimed Experience : Trauma, Narrative, and History* (Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1996), 3.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Claude Barrois, *Les Mots du trauma: Vocabulaire de psychotraumatologie* (Savigny-sur-Orge: Éditions Philippe Duval, 2015), 94. La mise en italiques est la mienne.

dans le cours de l'existence (mais qui arrive quand même) ». <sup>6</sup> En distinguant la blessure de l'esprit de celle du corps, Caruth évoque cette idée. Elle écrit que la blessure de l'esprit est

un événement qui...s'impose trop tôt, d'une manière trop imprévue, pour être complètement compris et reste donc inaccessible au conscient jusqu'à ce qu'il s'impose à nouveau, à plusieurs reprises, dans les cauchemars et les actions répétitives du rescapé. <sup>7</sup>

De plus, Caruth explique que « la blessure de l'esprit (la rupture dans l'esprit de l'expérience du temps, du moi et du monde) n'est pas un événement quelconque et guérissable comme une blessure du corps ». <sup>8</sup> Comme l'annonce François Lebigot dans sa définition du terme *guérison*, « la guérison est possible, mais pas dans tous les cas ». <sup>9</sup> Ce qui fait obstacle majeur à la guérison est en fait le langage. Caruth propose que le traumatisme est « une histoire d'une blessure qui hurle, qui s'adresse à nous en essayant de nous raconter une vérité qui n'est pas autrement disponible », une vérité « que l'on associe non seulement à ce qui est connu, mais également à ce qui reste inconnu dans nos actions et notre langue ». <sup>10</sup> Liliane Daligand confirme ce problème de langage : elle écrit que « tout traumatisme va infiltrer de sa symptomatologie le langage » et que « l'effraction traumatique provoque l'effroi, donc la disparition des mots et un choc émotionnel...il n'y a plus d'expression langagière possible ». <sup>11</sup> Quant au rapport entre la guérison et le langage, elle écrit que

la réorganisation du langage témoigne toujours de la réapparition du sujet. Mais le sujet n'est véritablement renaissant que lorsque non seulement son langage traduit l'atteinte de sa personne mais se déploie dans les liens relationnels avec autrui. C'est alors qu'il est manifeste que la phonation, lancée dans le désert, ne suffit pas à rassurer sur la réapparition de la parole. Car celle-ci ne naît que dans l'écoute de l'autre, dans la demande et la réponse qui se jouent dans l'entre-deux. <sup>12</sup>

---

<sup>6</sup> Barrois, *Les Mots du trauma*, 94-96.

<sup>7</sup> Caruth, *Unclaimed Experience*, 3-4.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> François Lebigot, *Les Mots du Trauma*, 122.

<sup>10</sup> Caruth, *Unclaimed Experience*, 7.

<sup>11</sup> Liliane Daligand, *Les Mots du Trauma*, 150.

<sup>12</sup> Ibid.



Lorsque l'on parle d'un traumatisme, on parle naturellement de ses victimes. Carole Damiani en identifie deux catégories : les victimes *primaires* et les victimes *secondaires*. La *victimisation primaire* est tout simplement « le fait de subir un événement qui rend la personne victime ».<sup>13</sup> La *victimisation secondaire*, a contrario, désigne plutôt les

conséquences indirectes des infractions pénales, lorsque l'entourage et les institutions judiciaires et sociales infligent aux victimes de nouvelles souffrances psychologiques, ou aggravent les troubles psychotraumatiques, notamment par le manque de soutien et de reconnaissance de la part des proches, de la communauté, et de la société en général.<sup>14</sup>

Il est important de noter, comme le constate Damiani, que « les services enquêteurs et l'appareil judiciaire peuvent s'avérer source importante de victimisation secondaire ».<sup>15</sup>

Parfois, ce que l'on nomme le *deuil traumatogène* ou *traumatique* peut se manifester comme un produit psychique d'un traumatisme chez ses victimes primaires ou secondaires. Face à « la rapidité, la violence, l'absence de préparation ou même de représentation de la mort de l'autre », comme le définit Marie-Frédérique Bacqué, « l'idée principale du deuil traumatique est donc que la souffrance dans laquelle la perte plonge le sujet est vécue comme un traumatisme ».<sup>16</sup> Elle ajoute que

cette souffrance vécue comme inconsolable et typiquement traumatique inclut des manifestations comme la persistance des comportements de recherche du défunt ou des sentiments de nostalgie intense permanents,

et que

le deuil traumatogène dépend plus de la structure du sujet et particulièrement de ses attachements précoces, c'est pourquoi l'impact de la perte est profond et durable. Il atteint l'identité du survivant et submerge ses capacités de défense habituelles... L'aptitude à la perte, élaborée au fur et à mesure des procédures habituelles de séparation

---

<sup>13</sup> Carole Damiani, *Les Mots du Trauma*, 281.

<sup>14</sup> Damiani, *Les Mots du Trauma*, 281-282.

<sup>15</sup> Damiani, *Les Mots du Trauma*, 282.

<sup>16</sup> Marie-Frédérique Bacqué, *Les Mots du Trauma*, 68-69.

d'avec la mère, est insuffisante et crée un risque de régression vers des comportements infantiles courants comme le refus de l'indépendance, l'absence de but dans la vie, l'identification massive à l'objet perdu.<sup>17</sup>

Alors, pour donner une brève vue d'ensemble du traumatisme dans *Meursault, contre-enquête*, le meurtre de Moussa est l'événement qui déclenche le traumatisme de sa famille. C'est un acte de *violence individuelle*, ce que Jacques Roisin définit comme un « acte perpétré par une personne seule avec l'intention de nuire et qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une victime ».<sup>18</sup> Bien que le témoignage existentialiste de Meursault veuille que les circonstances du meurtre sur la plage soient arrivées arbitrairement, il est impossible de nier qu'il s'agit d'un tel acte une fois qu'il a tiré. Moussa en est la victime primaire, tandis que sa mère et son frère en sont les victimes secondaires. La mort et la disparition brusques et bouleversantes de Moussa provoquent un deuil traumatogène (surtout chez sa mère). L'identification massive à Moussa, à l'objet perdu de la famille, caractérise désormais la vie de sa mère et son frère.

Or cet acte de violence n'est point isolé ; puisque un « pied-noir » le commet dans le contexte de la violence du colonialisme français en Algérie, cet acte de violence individuelle s'insère irréfutablement dans une longue tradition de *violences collectives* dont il ne peut pas être séparé.<sup>19</sup> Ce sont des « actes d'agression commis à l'encontre d'un groupe de personnes, généralement par un ensemble de personnes ».<sup>20</sup> Meursault implique la complicité de toute la société coloniale en provoquant directement le traumatisme par le meurtre. Je parle d'un traumatisme plus global, qui trouve ses racines non seulement dans l'expérience individuelle du meurtre, mais également dans les relations sociopolitiques (et raciales) déterminées par la nature de la société coloniale. Il faut obligatoirement élargir le cadre d'analyse que l'on emploie jusqu'au

---

<sup>17</sup> Bacqué, *Les Mots du Trauma*, 69.

<sup>18</sup> Jacques Roisin, *Les Mots du Trauma*, 286.

<sup>19</sup> Voir la sous-section « Le Contexte historique de l'époque du meurtre de Moussa » pour une définition du terme *pied-noir*.

<sup>20</sup> Ibid.

niveau sociétal afin de comprendre le traumatisme de la famille de Moussa : il faut reconnaître que le colonialisme français en Algérie exerce une forte influence incontestable sur la nature du traumatisme qu'elle subit.

### **Le Traumatisme de la famille de Moussa (ou, Un Traumatisme colonial)**

Dans son livre *Worlds of Hurt : Reading the Literatures of Trauma*, Kalí Tal énumère cinq éléments essentiels à l'analyse des œuvres littéraires qui traitent du traumatisme.<sup>21</sup> D'abord, il faut identifier le groupe qui subit le traumatisme. Deuxièmement, il faut identifier le groupe qui impose la situation qui entraîne le traumatisme. Troisièmement, après avoir identifié ces deux groupes, il faut noter le rapport entre eux. Quatrièmement, il faut déterminer la nature du traumatisme subi. Et finalement, il faut noter la situation sociale et politique actuelle des survivants du traumatisme.

Dans *Meursault, contre-enquête*, c'est la mère et le frère de Moussa qui constituent le groupe qui subit le traumatisme qu'entraîne son meurtre. Évidemment, Meursault est un membre essentiel du groupe qui provoque le déclenchement de ce traumatisme. Mais comme je l'argumenterai prochainement, toute la société coloniale française y est comprise, aussi. Les trois derniers éléments qui restent de la liste de Tal, par contre, exigent des analyses plutôt que de simples identifications. Par conséquent, je consacrerai la suite de cette première partie du mémoire et au rapport entre ces deux groupes, et à la nature du traumatisme que la famille subit. Puis ce sera dans la deuxième partie du mémoire que j'évaluerai la situation actuelle de la famille et considérerai de quelle façon le contexte postcolonial influence son traumatisme et sa vie.

---

<sup>21</sup> Kalí Tal, *Worlds of Hurt : Reading the Literatures of Trauma* (Cambridge: Cambridge University Press, 1996), 17.

## Le Contexte historique de l'époque du meurtre de Moussa

Pour placer le rapport entre les deux groupes dans son contexte, je commence par un bref résumé des circonstances historiques et politiques en Algérie au moment où le meurtre de Moussa a eu lieu. À l'époque coloniale, la France tenait l'Algérie non pas pour une colonie, mais plutôt un territoire intégralement français. À la fin du XIXe siècle, ce n'était pas le ministère des Colonies qui l'administrait (comme les autres colonies africaines).<sup>22</sup> Au contraire, les trois départements d'Algérie, comme ceux de l'Hexagone, dépendaient du ministère de l'Intérieur et composaient un territoire rattaché à la France depuis cent trente ans (plus longtemps, donc, que la Savoie).<sup>23</sup> L'Algérie était une colonie de peuplement. En 1954, il y avait environ un million d'Européens d'Algérie (comme Meursault dans *L'Étranger*), désignés par le terme *pied-noir*, qui y vivaient depuis plusieurs générations.<sup>24</sup> Pour ces raisons, l'idée d'une Algérie indépendante semblait aux Français tout à fait impensable, même au moment où les deux autres colonies françaises du Maghreb virent arriver enfin des réformes devant les mener vers l'autonomie. Pour illustrer ce point, on peut citer le fait que suivant les attentats du 1 novembre 1954 qui déclenchèrent la guerre d'Algérie, Pierre Mendès France (le président du Conseil) déclara le 12 novembre devant l'Assemblée nationale : « L'Algérie est française depuis longtemps. Il n'y a donc pas de sécession concevable ».<sup>25</sup>

Pourtant, une aspiration indépendantiste existait en Algérie depuis longtemps. Il y avait plusieurs mouvements et partis indépendantistes algériens, mais c'est le FLN (le Front de

---

<sup>22</sup> Benjamin Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie* (Paris: Éditions La Découverte, 1995), 4.

<sup>23</sup> Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, 4.

<sup>24</sup> Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, 4. Dans son livre *Colonial Memory and Postcolonial Europe : Maltese Settlers in Algeria and France*, Andrea L. Smith remarque quelque chose de très intéressant en ce qui concerne le terme *pied-noir*. Ce n'est pas seulement les Français d'Algérie qui ont adopté la désignation. Certains Français rapatriés d'autres régions du Maghreb se sont mis à s'appeler des pieds-noirs (Smith, 165). Pourtant, les pieds-noirs d'Algérie clament qu'ils seraient les seuls « vrais » pieds-noirs ; d'après eux, ce qui les distingue des autres rapatriés seraient la nature traumatique de leur départ du Maghreb ainsi que la blessure psychique qu'il leur a causée (Ibid.).

<sup>25</sup> Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, 13.

libération nationale) qui finit par s'établir comme le seul mouvement du peuple algérien.<sup>26</sup> Au début des « événements » en Algérie,<sup>27</sup> l'armée française arriva pour réaffirmer la domination française sur l'Algérie contre le FLN.<sup>28</sup> Mais après la chute de la Quatrième République et l'investiture en 1958 du général de Gaulle comme le premier président de la Cinquième République, la politique de la Métropole s'est avérée de plus en plus favorable à l'autodétermination et à l'indépendance algériennes.<sup>29</sup> Alors à partir de 1961, un troisième groupe entra dans la guerre : l'OAS (l'Organisation armée secrète), un groupe militant des Français d'Algérie voulant préserver l'Algérie française en se battant et contre le FLN, et contre l'armée française.<sup>30</sup> La guerre était très violente et meurtrière, et « la torture était de règle, l'absence de torture, l'exception ».<sup>31</sup> Le conflit amena le FLN au pouvoir en Algérie comme « le seul héritier du nationalisme algérien », et une fois l'Indépendance algérienne achevée, « [le FLN] s'est ensuite installé comme parti unique et a nié pendant presque trente ans tout pluralisme politique et culturel ».<sup>32</sup>

---

<sup>26</sup> Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, 3, 33-46.

<sup>27</sup> L'euphémisme « les événements » s'emploie souvent dans les discours historiques et littéraires pour désigner tout ce qui s'est passé avant et lors de la guerre d'Algérie. Comme le raconte Smith, bien que le conflit ait manifesté plusieurs caractéristiques d'une guerre civile, la guerre n'a jamais été déclarée officiellement (Smith 142). Au contraire, elle est restée officiellement sous le titre des *opérations de maintien de l'ordre* jusqu'en 1999 (Ibid.). C'était un conflit sans un nom.

<sup>28</sup> Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, 20-21.

<sup>29</sup> Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, 50-53, 58.

<sup>30</sup> Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, 60-61.

<sup>31</sup> Jacques Duquesne, *Pour comprendre la guerre d'Algérie* (Paris: Éditions Perrin, 2001), 17. J'emprunte cette formulation de Duquesne, écrivain et journaliste qui a travaillé en Algérie en tant que reporter à *La Croix*. Pour en savoir plus sur la nature violente de la guerre d'Algérie, consulter son livre *Pour comprendre la guerre d'Algérie*. Il y consacre plusieurs chapitres à la violence et à la torture non seulement dans la guerre, mais aussi dans toute l'histoire du colonialisme français en Algérie. Dans le chapitre « Une double tradition », il cite plusieurs épisodes de violence tout à fait atterrants de la conquête de l'Algérie afin de montrer « que l'on avait *toujours torturé* en Algérie, depuis la conquête en 1830 » (Duquesne, 18). D'après lui, ce serait cette tradition de violences de colon prétendument « civilisateur » contre le colonisé « sauvage », voire « barbare », dont l'armée française et ses adversaires ont pu se prévaloir lors de la guerre d'Algérie (ibid.).

<sup>32</sup> Stora, *Histoire de la guerre d'Algérie*, 3.

## Le Rapport entre la famille et Meursault

L'inégalité entre les colons et les sujets colonisés caractérisait la société coloniale en Algérie, ce que l'on observe très facilement dans *Meursault, contre-enquête*.<sup>33</sup> En tant qu'un Français ayant fait des études et pourvu d'une bonne situation professionnelle, Meursault jouit d'un statut sociopolitique bien plus élevé que celui de la famille de Moussa. Que ce soit un colon français qui ait tué Moussa fait évidemment partie de la nature coloniale du traumatisme de la famille. Mais il existe une autre inégalité dans le rapport entre la famille et Meursault : c'est effectivement une relation à sens unique. Meursault joue un rôle central dans le récit d'Haroun et, plus globalement, dans l'histoire de la famille. Il est la cause des grands mystères de la disparition de Moussa ainsi que la cause du traumatisme de son meurtre. Par contre, Haroun et sa mère n'existent absolument pas dans le monde de Meursault. Du côté de la famille, c'est l'obsession, la haine, la confusion et le chagrin qui caractérisent le rapport entre eux. Mais du côté de Meursault, c'est plutôt l'ignorance et l'indifférence qui le caractérisent.

C'est cette ignorance et cette indifférence que Haroun met en cause (ainsi que, bien sûr, le caractère égoïste de Meursault). Dans « le roman de Meursault », on remarque une forte indifférence envers Moussa et un énorme manque de respect pour lui.<sup>34</sup> Haroun proclame (et avec raison) que le mariage de cette indifférence et cette négligence chez Meursault est un déni offensant — voire violent — de la violence de ses actions :

Mais le corps de Moussa restera un mystère. Dans le livre, pas un mot à son sujet. C'est un déni d'une violence choquante, tu ne trouves pas ? Dès que la balle est tirée, le meurtrier se détourne et se dirige vers un mystère qu'il estime plus digne d'intérêt que la

---

<sup>33</sup> Pour en savoir plus sur ces inégalités politiques, sociales et économiques, consulter également le chapitre « L'Algérie de 1954 » dans le livre de Duquesne et le chapitre « La “drôle de guerre” (Novembre 1954-1955) » dans le livre de Stora.

<sup>34</sup> Dans *Meursault, contre-enquête*, Haroun fait souvent référence au « roman de Meursault » ou au « roman de ton héros ». Bien sûr, il s'agit de *L'Étranger*. Daoud joue avec cette incrustation du réel dans le monde fictionnel de Meursault et Haroun pour inviter l'application des critiques faites dans le monde du roman au monde réel. Par exemple, la critique de la domination du « roman de Meursault » peut être comprise comme une critique plus globale de la domination française (ainsi que de la défavorisation des voix de ceux qui ne sont pas français de souche) dans le canon et le monde culturel de la Francophonie.

vie de l'Arabe. Il continue son chemin, entre éblouissements et martyr. Mon frère *Zoudj*, lui, est discrètement retiré de la scène et entreposé je ne sais où. Ni vu ni connu, seulement tué.<sup>35</sup>

L'égoïsme de Meursault le rend inhumain. En ne consacrant aucun mot au sujet du cadavre de Moussa qui disparaît, il ne lui accorde aucune valeur. Comme la dernière phrase de cette citation constate, Moussa n'est qu'un Arabe anonyme, que le fantôme d'un homme, aux yeux de Meursault. Il n'est d'aucune importance ; en effet, rien n'est important chez Meursault sauf Meursault lui-même. Pour cette raison, on peut parler d'un manque d'humanité (ou même d'une éventuelle sociopathie) dans son caractère. Meursault, narcissique, s'occupe tellement de ses réflexions philosophiques qu'il ne peut nullement reconnaître l'humanité de celui qu'il tue. Jusqu'au moment où il a tiré, la distance qu'il prend par rapport à son monde, ce qui nourrit l'intérêt existentialiste de son récit, ne pose pas de problème. Mais dès qu'il s'agit de désinvolture envers la victime d'un meurtre qu'il commet, cette distance devient fortement problématique. Meursault ne réfléchit nullement à quel point son acte et son déni de l'importance de la mort d'un autre être humain puissent bouleverser et hanter ses proches.

### **La Mauvaise mort**

La manière dont Moussa est mort exemplifie ce que Nadia Seremetakis nomme *la mauvaise mort* dans son livre *The Last Word : Women, Death and Divination in Inner Mani*. La mauvaise mort est une mort soit dont il n'y a pas de témoin, soit qui n'est pas convenablement pleurée.<sup>36</sup> Elle implique l'exclusion, l'abandon et surtout l'isolement, et est estimée contre-sociale.<sup>37</sup> La mort de Moussa est alors *doublement* « mauvaise ». D'un côté, il n'y en a effectivement pas de témoin.

---

<sup>35</sup> Kamel Daoud, *Meursault, contre-enquête : Roman* (Arles: Actes sud, 2014), 56.

<sup>36</sup> Nadia Seremetakis, *The Last Word : Women, Death, and Divination in Inner Mani* (Chicago: University of Chicago Press, 1991), 76.

<sup>37</sup> Ibid.

Le seul témoin de sa mort était Meursault : Haroun précise que « dans cet endroit de sable et de sel [où Meursault a tué Moussa], ils avaient été deux, lui et le tueur, deux uniquement ».<sup>38</sup>

Meursault était la seule possibilité de savoir intégralement ce qui s'est passé à la plage. Mais le témoignage qu'il fournit est tellement insuffisant qu'il ne vaut rien. Comme l'explique la citation dans le paragraphe précédent, il n'écrit rien au sujet du cadavre de Moussa. Haroun ajoute :

Moi qui m'attendais à retrouver dans [le récit de Meursault] les derniers mots de mon frère, la description de son souffle, ses répliques face à l'assassin, ses traces et son visage, je n'y ai lu que deux lignes sur un Arabe.<sup>39</sup>

De l'autre côté, il est impossible de pleurer Moussa convenablement puisque son cadavre n'a jamais été retrouvé. Haroun explique qu'il avait disparu, « mort absolument et avec une perfection incompréhensible ».<sup>40</sup> Alors les rites funéraires nécessaires selon la tradition et les besoins psychiques de sa famille ne peuvent pas être accomplis. Dans le deuil, comme le rapporte Muriel Katz-Gilbert, les rites funéraires sont d'une énorme importance. Elle écrit que, « du point de vue psychotraumatologique, la ritualité funéraire joue un rôle décisif puisqu'elle permet de porter au langage la mort d'autrui ».<sup>41</sup> De plus, elle consigne que « dans le cas d'un traumatisme associé à la mort d'une, voire de plusieurs personnes, il est recommandé de n'entreprendre des soins post-immédiats qu'une fois le rite funéraire accompli », car les rites funéraires « constituent une ressource symbolique structurantes pour la vie psychique : c'est ainsi que les survivants

---

<sup>38</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 44.

<sup>39</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 130. Bien sûr, il y a plus de deux lignes qui traitent de Moussa dans l'intégralité de *L'Étranger*. Pourtant, il est vrai que dans la scène du meurtre de Moussa, Meursault ne consacre que très peu de lignes à sa victime. J'entends par « la scène du meurtre » le dernier paragraphe de la première partie du roman ; les quatre derniers paragraphes de la première partie racontent l'arrivée de Meursault au rocher où Moussa se repose seul, mais ce n'est que le dernier paragraphe qui raconte son meurtre. Il n'y a que deux phrases qui ont le mot *l'Arabe* comme sujet : la première est « L'Arabe n'a pas bougé » et la deuxième est « Et cette fois, sans se soulever, l'Arabe a tiré son couteau qu'il m'a présenté dans le soleil » (Camus, 91-92). En plus de ces deux phrases, il y a deux autres phrases qui ont Moussa comme sujet : elles sont « Malgré tout, il était encore assez loin. Peut-être à cause des ombres sur son visage, il avait l'air de rire » (Camus, 91). Ces quatre phrases constituent l'unique description de Moussa lors de son meurtre (ainsi que le dernier portrait de lui de toute sa vie).

<sup>40</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 43-44.

<sup>41</sup> Muriel Katz-Gilbert, *Les Mots du Trauma*, 213.



inscrivent la mort d'autrui dans l'ordre symbolique ». <sup>42</sup> Elle affirme que « l'absence de dépouille constitue un obstacle important au processus de deuil puisque reste alors – du moins sur le plan fantasmatique – un doute possible sur la réalité concrète du décès ». <sup>43</sup>

### **Les Obsèques de Moussa**

Malgré cette absence de dépouille qui caractérise la mort de Moussa, sa mère organise un enterrement *vide* pour lui. Cet événement offre un exemple notable de l'une de ses tentatives de contrebalancer (ou corriger) sa mauvaise mort. On comprend pourquoi elle insiste sur un enterrement pour lui. À défaut d'un cadavre physique (et aussi d'un témoignage menant à la compréhension de la scène de sa mort) à pleurer, la famille doit faire tout ce qui est possible pour contrebalancer la mauvaise mort. Il est question d'un travail de rectification ; il est question d'une tentative de rendre la mort de son fils plus concrète sur le plan psychique. Privée d'un cadavre, elle n'a rien de physique qui atteste de la mort de son fils. Une tombe — quoique vide — est une manifestation physique et tout à fait compréhensible de sa mort. Pour la mère, elle est nécessaire à l'inscription définitive de sa mort dans l'ordre symbolique.

Or malgré l'intention de rendre sa mort moins « mauvaise », l'enterrement vide renforce en fait sa nature contre-sociale. Haroun indique que « l'imam du quartier avait dû être perturbé. On n'enterre pas souvent un disparu ». <sup>44</sup> Haroun semble en être perturbé et gêné, aussi, comme en témoigne la manière dont il parle de l'enterrement. Par exemple, il le désigne un « drôle d'enterrement » qui, d'après lui, était un « office absurde, prévu par l'islam pour les noyés » auquel « énormément de gens » ont assisté. <sup>45</sup> C'est un vocabulaire de dérision qu'il emploie, et

---

<sup>42</sup> Katz-Gilbert, *Les Mots du Trauma*, 213-214.

<sup>43</sup> Katz-Gilbert, *Les Mots du Trauma*, 214.

<sup>44</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 43.

<sup>45</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 45.

l'accent qu'il met sur le nombre de personnes qui ont assisté à l'enterrement rappelle, par exemple, la gêne d'un enfant qui a été humilié par sa mère devant un grand public.

D'ailleurs, il est à noter que c'est une tradition destinée aux *noyés* que la mère choisit pour rendre hommage à son défunt fils. Le choix de ce genre d'obsèques semble témoigner d'une certaine révision de l'histoire. Ceux qui ont assisté à l'enterrement doivent savoir la vérité de ce qui est arrivé à Moussa. Quand Haroun se rappelle du jour où il a appris la mort de Moussa, il dit,

Je me souviens d'une sorte de nuage invisible planant sur notre rue et d'adultes en colère, parlant à voix haute et gesticulant. M'ma me raconta d'abord qu'un *gaouri* avait tué l'un des fils du voisin qui essayait de défendre une femme arabe et son honneur. C'est dans la nuit que l'inquiétude pénétra dans notre maison et m'ma commença peu à peu à comprendre... Et puis soudain, j'ai entendu un long gémissement qui enfla, devint immense. Un cri qui détruisit nos meubles, fit exploser nos murs, puis tout le quartier, et me laissa seul.<sup>46</sup>

Il est évident dans le témoignage d'Haroun que la cause de la mort de Moussa n'est aucun secret limité à sa famille ; au contraire, elle est connue publiquement. Alors ce choix d'un office de noyé plutôt que d'assassiné témoigne d'une modification publique de l'histoire de la mort de Moussa. Il ne faut pas interpréter ce changement comme une tentative vaine de cacher le fait que Moussa est la victime d'un meurtre. Il sert plutôt une fonction psychique dans l'inscription de sa mort dans l'ordre symbolique chez sa mère. C'est une tentative d'atténuer sa vive douleur, une tentative dans la sphère symbolique de remplacer la nature accablante de sa mort par une image moins violente et plus « naturelle ». Il s'agit aussi d'une manipulation d'un éventuel doute sur la réalité concrète du décès. Car il n'y a pas de vérification possible du sort de Moussa pour la famille au moment de l'enterrement, il n'est pas inconcevable que la mère choisisse un office qui correspond à une mort plus « naturelle » et moins bouleversante.

---

<sup>46</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 33.

## L'Enquête de la famille

Comme la famille organise ces obsèques de Moussa pour garantir qu'il soit pleuré aussi convenablement que possible, elle mène sa propre enquête afin de compenser l'absence d'information dont elle dispose au sujet de sa mort. C'est la deuxième façon dont elle tente de contrebalancer sa mauvaise mort. Haroun raconte que sa mère « arpentait la ville, menant son enquête sur la mort de Moussa, interrogeant ceux qui l'avaient connu, reconnu ou croisé pour la dernière fois en cette année 1942 » ; elle « [cherchait] Moussa partout, à la morgue, au commissariat de Belcourt, elle [frappait] à toutes les portes ». <sup>47</sup> D'une part, son enquête est un exemple de « la persistance des comportements de recherche du défunt » qui se manifeste souvent sous le deuil traumatogène. La mère traverse la ville, recueillant tout ce qui est connu du destin funeste de son fils afin de combler les lacunes accablantes qui la tourmentent. Haroun vérifie ceci quand il dit que

M'ma interrogea tant et tant de monde que je finis par en avoir honte, comme si elle mendiait de l'argent et non des indices. Ces enquêtes lui servaient de rite contre la douleur...<sup>48</sup>

La formulation *un rite contre la douleur* est saisissante. Elle classifie cette enquête comme un mécanisme de défense émotionnel et psychique. De plus, elle confirme son importance dans la tentative de la mère de se guérir du traumatisme. Seule une compréhension intégrale lui permettrait d'appréhender la mort brusque et tragique de son fils.

D'autre part, la mère trouve refuge auprès d'autrui et s'y fait conforter dans son deuil. Haroun explique qu'elle « transforma sa colère en un long deuil spectaculaire qui lui attira la sympathie des voisines et une sorte de légitimité qui lui permit de sortir dans la rue, de se mêler

---

<sup>47</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 43.

<sup>48</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 55.

aux hommes ».<sup>49</sup> Il ajoute que le deuil de sa mère « imposait à ceux qui l'approchaient l'effort de la compassion », et que sa mère « s'inventa une collection de maladies pour réunir, à chaque migraine, toute la tribu des voisines ».<sup>50</sup> Ce comportement rappelle une formulation que Jill Bennett propose dans son livre *Empathic Vision : Affect, Trauma, and Contemporary Art* : « le corps traumatisé laisse son sujet si radicalement aliéné qu'il ne peut se comprendre que grâce à un témoin externe ».<sup>51</sup> Le manque de compréhension à l'intérieur de la famille de ce qui est arrivé à Moussa pousse la mère à chercher une compréhension (ou, au moins, de la sympathie) dans le monde extérieur. L'Autre est donc d'une énorme importance chez la mère. Premièrement, ce n'est qu'en présence d'autrui qu'elle peut tenter de comprendre non seulement la mort de son fils, mais aussi sa réalité en tant que mère d'une victime de meurtre. Deuxièmement, elle n'apprend ce qui est arrivé à son fils que par la voie des petits morceaux d'information qu'elle réussit à obtenir de sources externes.

Mais bien que le meurtre fasse scandale dans *L'Étranger*, il y en a, en fait, très peu d'information rapportée dans la sphère publique et officielle. Plus ou moins tout ce que la famille de Moussa peut savoir au sujet de son meurtre se trouve dans le roman de Meursault et dans deux paragraphes de journal. Comme je l'ai déjà signalé, la scène que Meursault consacre au meurtre de Moussa est insuffisante, et le point de vue de Moussa y manque entièrement. Les extraits de journal n'aident pas non plus à fournir une image complète de ce qui s'est passé. Mais à chaque crise de sa mère, Haroun se trouve avec les coupures de journal « sous le nez », desquelles elle l'oblige de tirer de nouveaux faits ou secrets qui auraient été oubliés ou cachés jusque-là.<sup>52</sup> Pendant presque dix ans de sa vie, sa mère les lui tendait régulièrement en exigeant :

---

<sup>49</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 43.

<sup>50</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 44. Il faut noter que la famille se trouve de plus en plus isolée et exclue du monde suivant le meurtre de Moussa ; cette « tribu » de voisins prêts à l'aider cesse d'exister après un certain point. C'est en fait un mélange d'exclusion et d'auto-isolement qui entraîne progressivement cette réalité.

<sup>51</sup> Jill Bennett, *Empathic Vision : Affect, Trauma, and Contemporary Art* (Redwood City: Stanford University Press, 2005), 47.

<sup>52</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 130.

« Lis donc voir à nouveau, regarde s'ils ne disent pas autre chose que tu n'aies pas compris ». <sup>53</sup>

Elle attend de lui (grâce à sa connaissance de la langue française) qu'il « [fasse] vivre Moussa après avoir été mort » à partir d'une maigre collection d'informations insuffisantes. <sup>54</sup> Comme le

dit Haroun, « avec deux paragraphes, il fallait retrouver un corps, des alibis, des accusations ». <sup>55</sup>

Pourtant, ce que racontent les extraits de journal est d'une « brièveté insultante » ; Haroun explique que « on y retrouvait Moussa sous la forme de deux initiales maigres, puis le journaliste s'était fendu de quelques lignes sur le criminel et les circonstances du meurtre ». <sup>56</sup>

De nouveau, on remarque la négligence et le désintérêt envers l'Arabe qui caractérisent le rapport entre la société française et les victimes primaires et secondaires du meurtre. Pour elle, Moussa n'est qu'un Arabe quelconque de si peu d'importance que l'on n'écrit même pas son nom dans le journal qui annonce son meurtre. À cet égard, Haroun pose la question : « comment pouvait-il être possible qu'on accordât si peu d'importance à un mort » ? <sup>57</sup> Un énorme et accablant mystère voile toujours les détails de son décès. Sa famille ne peut nulle part rassembler toutes les informations nécessaires afin d'atteindre la compréhension de ce qui s'est passé à la plage qu'il lui faut afin de pouvoir accepter et appréhender psychiquement sa mort.

Toutefois, l'enquête obsessionnelle de la mère exige encore plus d'information. L'impossibilité de satisfaire ce besoin débordant finit par exiger non seulement les faits connus, mais également ce qui est inconnu, voire inventé. Je rappelle la citation de Caruth qui décrit le traumatisme comme l'histoire d'une blessure qui hurle « en essayant de nous raconter une vérité qui n'est pas autrement disponible », une vérité « que l'on associe *non seulement à ce qui est connu, mais également à ce qui reste inconnu dans nos actions et notre langue* ». <sup>58</sup> Une fois les faits connus épuisés, Haroun

---

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 131.

<sup>55</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 131.

<sup>56</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 130.

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> Caruth, *Unclaimed Experience*, 7. La mise en italiques est la mienne.

commence à élaborer des éléments fictifs à partir de ce qu'il découvre dans les coupures de journal et dans le roman de Meursault jusqu'au point d'invention. Il fabrique ce qu'il nomme « un désordre indescriptible, une sorte de *Mille et Une Nuits* du mensonge et de l'infamie ». <sup>59</sup> Il « [met] tout ce [qu'il peut] entre les lignes de ces brèves de journal, [il gonfle] leur volume jusqu'à en faire un cosmos ». <sup>60</sup>

À ce sujet, je voudrais noter qu'Haroun critique l'invention dans le roman de Meursault tout en justifiant ses propres inventions. Mais si cela semble injuste ou hypocrite, il faudra réfléchir à la différence entre les raisons de l'invention chez Meursault et celles de l'invention chez la famille de Moussa. Les inventions des deux groupes ont comme cause commune un manque d'information. Meursault ne connaît pas les hommes arabes qu'il voit lorsqu'il va à la plage avec ses amis, et il ne sait pas la raison de leur présence. La famille de Moussa ne sait pas intégralement ce qui s'est passé lors de sa mort violente. Or Meursault ne s'intéresse vraiment pas à la vérité. Pour cette raison, il accepte et propage l'histoire d'un frère qui voulait venger sa sœur prostituée, une histoire qu'Haroun dénonce vivement comme « fabriquée » et « improbable ». <sup>61</sup> Pour Meursault, il n'est d'aucune importance qu'il décrive fidèlement ceux qu'il ne connaît pas. De plus, cette invention renforce le portrait raciste de l'Arabe suspect et louche, et elle réduit Moussa à cette caricature. Certes, Moussa a un couteau avec lui sur la plage, et il y a bel et bien la bagarre entre, d'un côté, Moussa et ses amis et, de l'autre, Meursault et les siens. Mais Meursault — comme le lecteur — ne connaît pas forcément tous les antécédents entre les deux groupes, et on ne peut pas savoir si les amis de Meursault lui disent la vérité. Donc, une telle réduction sans contexte est problématique en ce qu'elle est typique de la pensée colonialiste qui justifie la violence de la part des colons en rendant suspecte toute personne colonisée.

---

<sup>59</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 131.

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Daoud, 72.

À la différence de cette fausse explication de la présence de Moussa dans le récit de Meursault, les « *Mille et Une Nuits* du mensonge » de la famille de Moussa sont une tentative d'atténuer le traumatisme qui la tourmente. Haroun prétend que sa mère « mentait non par volonté de tromper, mais pour corriger le réel et atténuer l'absurde qui frappait son monde et le mien ». <sup>62</sup> Il se justifie lui-même en expliquant que « [sa mère avait] droit à toute la reconstitution imaginaire du crime, la couleur du ciel, les circonstances, les répliques entre la victime et son assassin, l'atmosphère du tribunal, les hypothèses des policiers, les ruses du maquereau et des autres témoins, le plaidoyer des avocats ». <sup>63</sup> Ce sont les détails dont la négligence de Meursault et des autorités coloniales ont privé la famille. La mort de Moussa est la blessure qui hurle et exige une vérité qui n'existe pas intégralement dans les faits rapportés dans le journal et le roman de Meursault, d'où viennent les inventions.

### **Le Rôle de la langue française**

Outre la mauvaise mort de Moussa, la langue française et les problèmes particuliers qu'elle pose à la famille dans le contexte colonial jouent un rôle crucial dans son traumatisme. Comme je l'ai déjà indiqué, les problèmes de langage jouent un rôle fondamental dans le vécu d'un traumatisme. Le traumatisme entraîne un obstacle plus ou moins insurmontable à la mise en langage de l'expérience traumatique vécue. Liliane Daligand confirme qu'au « moment de l'effroi, le sujet est dépossédé du langage, ce qui, de son point de vue, l'exclut de la communauté des hommes ». <sup>64</sup> Elle ajoute :

On notera en particulier l'effet dévastateur de ce sentiment d'exclusion de la communauté des hommes, qui induit le sentiment accablant que, désormais, plus personne ne peut

---

<sup>62</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 46-47.

<sup>63</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 131.

<sup>64</sup> Daligand, *Les Mots du Trauma*, 62.

[comprendre le sujet] et qu'il ne peut rien partager de ses souffrances ni même de ses joies éventuelles avec qui que ce soit.<sup>65</sup>

Je tire ces citations de la définition qu'elle fournit du terme *déshumanisation*. Dans les discours qui critiquent le colonialisme, on cite souvent la déshumanisation du colonisé par le colonisateur comme l'un de ses plus grands maux. Je soutiens ici qu'à cause de la politique linguistique du colonialisme, il y a un doublement de l'obstacle à l'expression du traumatisme de la famille qui donc exacerbe la déshumanisation qu'elle ressent. Elle doit surmonter non seulement l'obstacle de langage, mais également l'obstacle de langue.

Bennett propose qu'il faut adopter *le langage de la mémoire externe* (ou *commune*) afin de traduire et transformer une expérience traumatique en un témoignage public.<sup>66</sup> Une fois que les forces institutionnelles apportent leur soutien à ce témoignage traduit, il acquiert un certain *statut de vérité* et se fait valider.<sup>67</sup> Dans le cas d'Haroun (étant un sujet colonisé), le français sert de ce langage de la mémoire commune. Au sujet de la langue française et sa motivation de l'apprendre, il dit :

J'en éprouvais, pour longtemps, une honte impossible — plus tard, cela me poussa à apprendre une langue capable de faire barrage entre le délire de ma mère et moi. Oui, la *langue*. Celle que je lis, celle dans laquelle je m'exprime aujourd'hui et qui n'est pas [celle de ma mère]. La sienne, riche, imagée, pleine de vitalité, de sursauts, d'improvisations à défaut de précision... Avec cette langue, elle parla comme un prophète, recruta des pleureuses improvisées, et ne vécut rien d'autre que ce scandale : un mari avalé par les airs, un fils par les eaux. Il me fallait apprendre une autre langue que celle-ci. Pour survivre. Et ce fut celle que je parle en ce moment. À partir de mes quinze ans présumés, date à laquelle nous nous sommes repliés vers Hadjout, je suis devenu un écolier grave et sérieux. Les livres et la langue de ton héros me donnèrent progressivement la possibilité<sup>68</sup> de nommer autrement les choses et d'ordonner le monde avec mes propres mots.

---

<sup>65</sup> Ibid.

<sup>66</sup> Bennett, *Empathic Vision*, 29. Cette partie de son livre traite du sujet des sévices sexuels dans le film *L'Ombre du doute* (1993) d'Aline Issermann.

<sup>67</sup> Bennett, *Empathic Vision*, 30.

<sup>68</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 47.



Haroun indique que le langage dans lequel le traumatisme familial s'exprime est initialement ce langage chargé et imprécis de sa mère. La description qu'Haroun en fournit suggère qu'il se caractérise par un certain chaos et un certain manque d'ordre rationnel. Il est évident que pour Haroun, ce langage est irrévocablement lié au délire de sa mère.

Donc, la langue française fournit à Haroun un mécanisme de défense formidable contre ce délire : une indépendance de compréhension et d'expression. La langue lui offre une nouvelle manière non seulement de comprendre son monde, mais aussi de l'expliquer ; elle lui permet sa propre manière de voir et d'appréhender sa réalité, indépendamment de l'influence directe de celle de sa mère. En français, Haroun peut développer son propre langage libéré des sursauts, des improvisations et des prophétisations vertigineux et mystiques qui imprègnent celui de sa mère. Grâce à ce nouveau langage, il peut enfin s'exprimer et traduire la douleur psychique de sa famille en un langage plus précis et plus compréhensible que celui du délire. En outre, la langue lui permet d'insérer sa voix dans le discours qui entoure le meurtre de son frère, un discours qui ne se tient qu'en français.

Mais le fait qu'Haroun doive d'abord apprendre une deuxième langue montre que le colonialisme complique le processus de trouver ce langage. Le genre de traduction dont Bennett parle se passe entre deux langages, mais implicitement deux *langages* dans une même *langue*. Il est question de trouver une manière d'énoncer l'expérience vécue d'un traumatisme qui la rende compréhensible pour autrui. Or chez Haroun, ce n'est pas seulement un problème de langage ; c'est un problème de *langage* et de *langue*. Voici le doublement de l'obstacle d'expression du traumatisme. Pour rejoindre le discours qui traite de la source de son traumatisme familial et y insérer sa version des faits, il faut non seulement qu'Haroun trouve une façon d'exprimer ce que sa famille a vécu, mais aussi qu'il le traduise en la langue du colonisateur.

En outre, il crucial de noter qu'au moment du meurtre, Haroun et sa mère ne sont pas francophones alors que le procès juridique de Meursault ainsi que le peu qui est consacré à Moussa dans les coupures de journal et dans le roman de Meursault sont exclusivement en français. C'est-à-dire que ces informations restent inaccessibles à la famille jusqu'à ce que Haroun apprenne à lire le français. Et une fois qu'il l'a appris, il faut encore un certain temps avant qu'il ne découvre le roman de Meursault. Cette barrière de langue, un fait du colonialisme, complique les enquêtes de la famille et ajoute le devoir de traduction aux obstacles qu'elle doit surmonter. Cependant, il reste un problème : il n'y a qu'une pénurie frappante d'information à traduire. La langue française est effectivement une sorte de coffre qui cèle les détails lacunaires constituant le seul témoignage, incomplet, du sort de Moussa.

Dans son livre *Peau noire, masques blancs*, Frantz Fanon identifie le pouvoir de la maîtrise du français chez les sujets colonisés. Il propose qu'un « homme qui possède le langage possède par contrecoup le monde exprimé et impliqué par ce langage... Il y a dans la possession du langage une extraordinaire puissance ». <sup>69</sup> Dans le monde exprimé et impliqué par le français se dissimule l'information que la famille de Moussa cherche. Cette extraordinaire puissance est alors la possibilité de combler (au moins un tout petit peu) les lacunes accablantes qui la hantent. De plus, Fanon déclare que « le Noir Antillais sera d'autant plus blanc, c'est-à-dire se rapprochera d'autant plus du véritable homme, qu'il aura fait sienne la langue française ». <sup>70</sup> Donc la validité du sujet colonisé (et par extension, la validité du témoignage de son vécu) dans la sphère officielle et culturelle du colonisateur dépendraient de sa maîtrise de la langue française. Certes, la vénération de Meursault vient d'une admiration générale des qualités littéraires et philosophiques de son œuvre. La façon dont il emploie la langue française est d'une valeur esthétique et littéraire

---

<sup>69</sup> Frantz Fanon, *Peau noire, masques blancs* (Paris: Éditions du Seuil, 1952), 14.

<sup>70</sup> Fanon, *Peau noire, masques blancs*, 14. Bien qu'il écrive sur le Noir Antillais, il clarifie : « Nous rappelons encore une fois que les conclusions auxquelles nous aboutirons valent pour les Antilles françaises ; nous n'ignorons pas toutefois que les mêmes comportements se retrouvent au sein de toute race ayant été colonisée » (Fanon, 20).

tellement haute qu'elle arrive plus ou moins à détourner l'attention du public de l'inadmissibilité du meurtre qu'il commet. Par conséquent, ce qui s'est enregistré principalement dans la mémoire commune n'est ni la réalité cruelle du meurtre, ni ses éventuels effets chez la famille de sa victime ni l'identité de cette dernière à part son rôle de fantôme arabe qui est tué arbitrairement et gratuitement avant de disparaître à jamais.

Contrairement à Meursault, une telle maîtrise de la langue française (ainsi que la validation de son récit dans la sphère officielle et culturelle qui l'accompagne) restent longtemps un défi pour Haroun. En fait, il est tout à fait conscient de la disparité entre son français et celui de Meursault.<sup>71</sup> Tout au début de la contre-enquête, Haroun explique que « le meurtrier est devenu célèbre et son histoire est trop bien écrite pour que j'aie dans l'idée de l'imiter ». <sup>72</sup> De plus, il remarque que

Les gens en parlent encore, mais n'évoquent qu'un seul mort — sans honte vois tu, alors qu'il y en avait deux, de morts... La raison de cette omission ? Le premier savait raconter, au point qu'il a réussi à faire oublier son crime, alors que le second était un pauvre illettré que Dieu a créé uniquement, semble-t-il, pour qu'il reçoive une balle et retourne à la poussière, un anonyme qui n'a même pas eu le temps d'avoir un prénom.<sup>73</sup>

Puis, il précise que

Tous sont restés la bouche ouverte sur cette langue parfaite qui donne à l'air des angles de diamant, et tous ont déclaré leur empathie pour la solitude du meurtrier en lui présentant les condoléances les plus savantes.<sup>74</sup>

Mais en même temps, il pose une question poignante : « Qui peut, aujourd'hui, me donner le vrai nom de Moussa ? » <sup>75</sup> La valorisation de la beauté philosophique, esthétique et littéraire est

---

<sup>71</sup> Cela dit, il semble qu'Haroun exagère cette infériorité prétendue devant son interlocuteur. Au moment de la contre-enquête, il est tout à fait évident qu'il a maîtrisé non seulement la langue française, mais aussi la rhétorique. Il se peut que ce soit une manière de manipuler l'interlocuteur.

<sup>72</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 12.

<sup>73</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 11.

<sup>74</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 14.

<sup>75</sup> Ibid.

souvent tout à fait louable. Mais Haroun admoneste (et avec raison) une telle valorisation quand elle existe aux dépens de la valorisation de la vie humaine. Elle ne devra point effacer l'inadmissibilité d'un crime violent du colonisateur si c'est la source de la création d'une œuvre que l'on estime d'une haute importance artistique. Dans la contre-enquête, Haroun nous rappelle que Moussa est un être humain, avec une identité et une importance (que le roman de Meursault néglige entièrement). En valorisant cette œuvre qui le réduit à une caricature et le prive de son humanité, la société colonisatrice expose l'une de ses grandes hypocrisies : elle exalte la belle présentation littéraire d'un meurtre violent mais ferme les yeux sur la valeur de la vie de sa victime autochtone. Le langage et la langue de Meursault le sauvent et l'immortalisent, tandis que le silence de l'Arabe l'ensevelit dans un oubli presque intégral jusqu'au moment de la contre-enquête.<sup>76</sup> Comme le résume Haroun, « Si [Meursault] n'avait pas tué et écrit, personne ne se serait souvenu de lui... Il y en avait des milliers comme lui, à cette époque, mais c'est son talent qui rendit son crime parfait ».<sup>77</sup> Il est alors tout à fait impossible de ne pas prendre en considération le rôle que la langue joue dans le rapport entre Meursault (et toute la société coloniale française) et la famille de Moussa.

## Conclusions

Pour conclure cette discussion de l'expérience traumatique de la famille de Moussa à l'époque coloniale, je cite Tal encore une fois. Elle déclare que « la prise de parole des survivants est alors fortement politisée... Si la communauté des survivants est défavorisée, ses voix seront noyées par celles de ceux qui ont l'influence et les ressources nécessaires pour les réduire au silence, et pour claironner une version révisée de son traumatisme ».<sup>78</sup> Jusqu'au moment de la

---

<sup>76</sup> Le roman qui présente cette contre-enquête, d'ailleurs, est quand même bien moins connu que *L'Étranger* dans le canon de la littérature d'expression française.

<sup>77</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 73-74.

<sup>78</sup> Tal, *Worlds of Hurt*, 7.

contre-enquête, c'est le cas de la famille de Moussa. Elle compose la communauté défavorisée par toute la structure coloniale qui soutient et vénère celui qui a causé son traumatisme. La voix seule de Meursault dépeint le meurtre de Moussa et donc détermine la façon dont ce dernier est enregistré et compris dans la mémoire commune. La célébrité de sa voix noie la possibilité d'un éventuel témoignage du vécu d'une voix de la famille. De plus, la barrière de langue (que le colonialisme impose) double la complication de l'énonciation de son expérience traumatique. Mais la voix de Meursault ne claironne pas une version révisée du traumatisme de la famille ; au contraire, elle raconte une version de l'histoire de la cause de son traumatisme qui ne laisse aucune place à la moindre pensée aux répercussions de la mort de l'Arabe inconnu. Chose étonnante, Moussa ne joue qu'un rôle très secondaire dans le récit de son propre meurtre. Donc, c'est un rapport d'indifférence, de négligence et d'exclusion entre Meursault et la famille.

En outre, ces mêmes trois mots caractérisent le rapport entre toute la société coloniale et la famille. Comme le dit Haroun, « Personne, même après l'Indépendance, n'a cherché à connaître le nom de la victime, son adresse, ses ancêtres, ses enfants éventuels. Personne ». <sup>79</sup> La société coloniale ne s'intéresse ni à son histoire, ni à son identité. Dans la mémoire commune, Moussa n'est enregistré que comme un élément suspect du décor du récit de Meursault : un fantôme menaçant qui rôde, puis est tué, puis disparaît. Il est question d'une déshumanisation très problématique de Moussa.<sup>80</sup> Cette déshumanisation explique toutes les manifestations de l'indifférence au niveau sociétal que l'on remarque dans le récit d'Haroun. En raison de cette

---

<sup>79</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 14.

<sup>80</sup> Il y a une très bonne citation qui expose cette déshumanisation de Moussa. Haroun dit que « Moussa est un Arabe que l'on peut remplacer par mille autres de son espèce, ou même par un corbeau ou un roseau ou que sais-je encore... » (Daoud, 58). Évidemment, la pensée colonialiste européenne voyait les autochtones comme des êtres tous pareils et prétendument inférieurs aux Européens « civilisés ». Haroun fait référence à ce point de vue raciste quand il suggère que n'importe quel Arabe aurait pu jouer le rôle de Moussa. De surcroît, il insinue que Moussa était même remplaçable par un corbeau ou un roseau (un animal et une plante qui, notamment, ont une place d'importance dans la tradition littéraire française — il faut penser aux *Fables de la Fontaine*) afin de suggérer qu'aux yeux de la société coloniale, Moussa était encore plus inférieur. Dans cette citation, il est tout à fait clair à quel point la société coloniale le déshumanise.

indifférence et cette négligence, les institutions judiciaires et culturelles ne s'occupent pas vraiment de faire justice après le meurtre de Moussa. Le roman de Meursault, les coupures de journal et le procès initial de Meursault ne valent effectivement rien pour la famille parce que personne ne tient à prendre en considération ni le point de vue de Moussa, ni les éventuels besoins psychiques de ses proches.<sup>81</sup>

Pour cette raison, la nature du traumatisme de la famille se caractérise par l'isolement, l'exclusion et la confusion. Elle ne peut nulle part trouver ni des traces de son corps, ni des explications complètes de ce qui lui est arrivé. Les institutions coloniales délaissent la famille et l'excluent de tout procès officiel suivant le meurtre. Pour Haroun et sa mère, il est impossible d'appréhender sa mort parce qu'il est impossible de la comprendre et de faire les rites nécessaires pour l'inscrire dans l'ordre symbolique. Plus ou moins toute tentative d'atténuer leur douleur est en vain.

Au vu du rapport entre la famille et ceux qui ont causé et renforcé son traumatisme ainsi que de la nature de ce traumatisme, j'arrive à deux conclusions. Premièrement, le traumatisme de la famille est d'une nature explicitement coloniale. C'est le produit non seulement d'un acte de violence arbitraire et gratuite du colon envers le colonisé, mais aussi du rejet et de la dévalorisation systématiques du colonisé par la société colonisatrice. Deuxièmement, comme la citation de Tal au début de cette conclusion le suggère, la contre-enquête est forcément politisée. Elle s'oppose à la lecture traditionnelle du roman de Meursault et exige une réévaluation urgente non seulement de Meursault et de son récit, mais également de ce que sa valorisation implique, même chez le lecteur. Et par conséquent, elle amène un renversement fondamentale de la compréhension de l'une des œuvres les plus célèbres du canon francophone.

---

<sup>81</sup> Haroun a une belle formulation pour décrire le procès de Meursault : il l'appelle « une mascarade, un vice de colons désœuvrés » (Daoud, 58).

## Deuxième Partie

À la lumière de cette discussion du traumatisme de la famille de Moussa, il est évident qu'Haroun expose très clairement le déluge de désolation, souffrance et tourment que le meurtre de son frère a provoqué chez sa famille. Ce témoignage astreint son interlocuteur (et par extension, le lecteur de *Meursault, contre-enquête*) à témoigner de ce traumatisme et de la manière dont il a bouleversé la vie de ses victimes. Il souligne les répercussions négatives de l'ignorance et de l'indifférence suite à un acte choquant de violence du colon envers le colonisé.

Je rappelle la dichotomie entre les deux images du colon et du colonisé que j'ai évoquée dans l'introduction de ce mémoire. En partie, la contre-enquête vise à condamner Meursault à la catégorie du colon déplorable ; la lumière faite sur les répercussions destructrices de ses actes de violence et de désinvolture envers Moussa sert à souiller sa renommée en rappelant à l'interlocuteur d'où exactement vient l'inspiration de son œuvre célèbre. Une proclamation de Tal affirme : « le témoignage, c'est un acte agressif ».<sup>82</sup> L'acte agressif du témoignage dans *Meursault, contre-enquête* est l'exigence d'une confrontation sobre avec les conséquences du colonialisme en Algérie et la reconnaissance de la réalité du traumatisme qu'il a provoqué. En donnant le témoignage de ce que sa famille a vécu à partir du meurtre de son frère, Haroun s'oppose plutôt radicalement à l'hégémonie du canon et exige une réévaluation immédiate de Meursault. Ce témoignage remet en cause non seulement la figure de Meursault, mais également la façon dont le lecteur honore l'acte violent et fondateur du livre qui lui a décerné sa célébrité.

Toutefois, il s'avère que cet appel à la condamnation de Meursault est assez problématique de la part d'Haroun. Au fur et à mesure que son récit avance, l'interlocuteur découvre que l'on peut appliquer les mêmes critiques et condamnations qu'Haroun exige à

---

<sup>82</sup> Tal, *Worlds of Hurt*, 7.

Haroun lui-même. L'histoire de l'expérience traumatique de la famille ne s'achève pas pendant l'époque coloniale, et la façon dont elle se déroule après l'Indépendance algérienne confirme qu'il y a moins de différences entre Haroun et Meursault que l'on n'aurait cru tout d'abord.<sup>83</sup> Avant tout, c'est le meurtre qu'Haroun commet à son tour qui atteste de la similarité perturbante entre les deux hommes.

D'un point de vue narratif, le résultat du récit de ce deuxième meurtre est une forte dissonance morale chez son interlocuteur (et, donc, chez le lecteur du roman aussi). Si Haroun exige que l'on identifie Meursault comme un scélérat en raison du meurtre qu'il commet, il serait bien hypocrite de l'épargner à son tour d'une évaluation semblable selon les mêmes critères. Or ce dilemme est en fin de compte précisément ce qu'Haroun désire ; ce piège est l'enjeu narratif de son récit. Il exige, d'une manière ou d'une autre, la reconnaissance de l'inadmissibilité de l'acte de meurtre. Et c'est cette reconnaissance qui fournirait enfin la validation de son traumatisme qu'il n'a jamais reçue à cause du rejet et de l'exclusion systématiques de sa famille et de son histoire.

### **Le Deuxième meurtre**

Comme je viens de le remarquer, on constate plusieurs similarités entre Meursault et Haroun dans *Meursault, contre-enquête*. Par exemple, il y a une forte anhédonie qui se manifeste chez les deux hommes. Ils ont tous les deux des échecs sur le plan amoureux et un manque d'orientation dans la vie. Chacun ressent un certain dédain envers la mère (ce qui est surtout un produit du narcissisme et de l'égoïsme que l'on observe chez eux). Et pour fournir un dernier exemple, Meursault et Haroun partagent une position très critique par rapport à la religion.

---

<sup>83</sup> En fait, il me semble que l'histoire ne trouvera jamais son dénouement ; je doute qu'Haroun et sa mère puissent trouver la paix psychique nécessaire pour mettre fin à leur expérience traumatique (au vu de la nature de tout ce qui leur est arrivé dans la vie).



Mais s'il y a une seule parallèle accablante qui confirme par-dessus tout la ressemblance entre Meursault et Haroun, ce serait le fait qu'ils ont commis chacun un meurtre. Dans le huitième chapitre de *Meursault, contre-enquête*, Haroun décrit le meurtre qu'il commet à son tour une nuit en 1962.<sup>84</sup> Sa victime est un Français fugitif, Joseph Larquais, qui se réfugie dans le jardin de la maison qu'Haroun et sa mère occupent. Ce meurtre est effectivement une reproduction de l'événement traumatique initial de 1942. Bien sûr, il y a un renversement essentiel de rôles : les victimes secondaires du premier meurtre (Haroun et sa mère) deviennent les coupables du deuxième.<sup>85</sup> Mais il est impossible de nier qu'il existe des liens psychiques et symboliques entre les deux meurtres. Pour cette raison, je soutiens que le meurtre de Joseph est une expression problématique du traumatisme de la famille.

Premièrement, ce lien psychique est explicite. Il s'agit d'un acte de vengeance, quoique inopiné, qui libère Haroun et sa mère (momentanément) de l'immense fardeau de leur traumatisme. Je développerai cette idée plus tard dans cette partie du mémoire, mais je voudrais citer Haroun brièvement ici pour souligner ce point. Au sujet du meurtre de Joseph, il explique : « Ce n'était pas un assassinat mais une *restitution* ». <sup>86</sup> Deuxièmement, le lien symbolique est le produit de la forte ressemblance entre les deux meurtres. Comme le meurtre de Moussa en 1942, le meurtre de Joseph en 1962 est plus ou moins arbitraire. Ni Meursault ni Haroun n'ont l'intention de tuer leurs victimes ; les meurtres ne sont nullement prémédités.<sup>87</sup> Haroun atteste que « rien, dans cette nuit chaude, ne laissait présager un assassinat », mais un assassinat est

---

<sup>84</sup> Haroun mentionne ce meurtre brièvement pour la première fois dans le troisième chapitre (à la page 42) du roman. Il dit : « Voilà, c'est là-bas, à Hadjout, qu'une nuit terrible, la lune m'a obligé à achever l'œuvre que ton héros avait entamée sous le soleil », mais refuse d'en donner plus de détails (Daoud, 42). Ici, il s'agit d'une brève introduction plutôt mystérieuse et dramatique à l'acte qu'Haroun destine à attraper l'intérêt de l'interlocuteur, sans s'exposer trop vite.

<sup>85</sup> Bien qu'elle n'ait pas tiré, j'inclus la mère parmi les responsables de cet acte de meurtre parce qu'elle est complice et achève également une catharsis grâce à la mort de Joseph. Elle est présente au meurtre, ensevelit le cadavre de Joseph et protège son fils auprès des autorités algériennes qui mènent l'enquête suivant le meurtre.

<sup>86</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 85-86.

<sup>87</sup> Quant à Meursault, il admet dans *L'Étranger* : « J'ai été un peu surpris. Pour moi, c'était une histoire finie et j'étais venu là sans y penser » quand il raconte son arrivée au rocher où il a retrouvé Moussa juste avant de le tuer (Camus, 90).

néanmoins survenu.<sup>88</sup> Trois personnes sont présentes à la scène de chaque meurtre : deux Arabes et un pied-noir. La victime de chacun des deux meurtres est un inconnu que le coupable reconnaît sans le connaître personnellement. Comme Meursault qui avait vu Moussa en ville avant de l'avoir trouvé seul sur la plage, Haroun avait aperçu Joseph en ville sous « un gros et lourd soleil aveuglant » dans « la chaleur insupportable [qui lui] brouillait l'esprit » avant de l'avoir découvert dans le jardin.<sup>89</sup> De plus, la victime de chaque meurtre n'a aucune voix dans le récit de sa propre mort.

La nature arbitraire du meurtre de Joseph est due au contexte historique dans lequel il s'est produit. Il a eu lieu pendant le cessez-le-feu de juillet 1962, aux premiers jours de l'Indépendance algérienne.<sup>90</sup> Malgré cette trêve officielle, cependant, les violences de la guerre se prolongeaient. Par exemple, Haroun rapporte que l'on « pouvait tuer sans inquiétude ; la guerre était finie mais la mort se travestissait en accidents et en histoires de vengeance. Et puis, un Français disparu dans le village ? Personne n'en parla. Au début du moins ».<sup>91</sup> Il admet aussi que « la mort, aux premiers jours de l'Indépendance, était aussi gratuite, absurde et inattendue qu'elle l'avait été sur une plage ensoleillée de 1942 ».<sup>92</sup> En ce moment-là, c'était la confusion et le chaos qui régnait, surtout chez les Français, les pieds-noirs et les harkis qui se hâtaient de quitter l'Algérie désormais indépendante, de crainte qu'ils ne soient les prochaines victimes de ces violences.<sup>93</sup> Haroun explique que « les Français couraient dans tous les sens » et présume que

---

<sup>88</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 88.

<sup>89</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 92. L'accord de la part de Daoud d'autant d'importance au soleil éblouissant et à la chaleur écrasante rappelle le rôle très actif que les conditions météorologiques jouent dans *L'Étranger*, surtout dans la scène du meurtre.

<sup>90</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 88.

<sup>91</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 89.

<sup>92</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 115.

<sup>93</sup> Comme sa définition dans le dictionnaire *Larousse* explique, le terme *harki* désigne les soldats indigènes du Maghreb qui ont joué un rôle important comme auxiliaires des troupes françaises pendant la guerre d'Algérie et ont été par la suite massacrés après la fin de la guerre s'ils n'ont pas pu quitter l'Algérie. *Larousse*, s.v. "Harki," consulté le 29 avril 2020, <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/harki/39104?q=harki#39024>

c'était le cas de Joseph.<sup>94</sup> Haroun l'identifie comme « le Français qui avait eu le malheur de venir se réfugier chez nous cette nuit d'été 1962 ». <sup>95</sup> En fait, cette maison qu'Haroun et sa mère occupent appartenait naguère aux Larquais, qui se sont enfuis.<sup>96</sup> Donc il est bien probable que Joseph a décidé de se réfugier à la maison de sa propre famille (qu'il aurait présumée vide). Une telle explication de sa présence est tout à fait vraisemblable, quoique non confirmée.<sup>97</sup> Mais la vraisemblance n'ôte rien à l'élément arbitraire des circonstances du meurtre. Après tout, les Larquais sont censés être déjà partis. Haroun ne cherche pas Joseph, Joseph ne cherche pas Haroun ; tout simplement, la trajectoire de la fuite de Joseph l'amène à la maison qu'Haroun et sa mère revendiquent et habitent désormais.

Et puis, le déroulement du deuxième meurtre rappelle celui du premier. Comme Meursault, Haroun tue sa victime avec un pistolet. Il est essentiel de noter que les deux fois qu'Haroun tire se situent pour lui dans une continuation du coup mortel porté à Moussa. Haroun raconte ainsi ce qu'il a pensé immédiatement après avoir fait usage de son arme : « Au moment, cela fait sept, pensai-je sur le champ, absurdement. (Sauf que les cinq premières [fois que l'on a tiré], celles qui avaient tué Moussa, avaient été tirées vingt ans auparavant.) ». <sup>98</sup> Puis, sa mère s'est occupée de l'ensevelissement du cadavre, et Haroun remarque que « le Français avait été effacé avec la même méticulosité que celle qui avait servi pour l'Arabe sur la plage, vingt ans plus tôt ». <sup>99</sup> La disparition totale de son corps alors confirme symboliquement l'achèvement de la répétition de l'événement traumatique initial : Joseph est devenu l'héritier du sort de Moussa, et la famille a vécu encore une fois l'histoire du meurtre, mais du point de vue de Meursault cette

---

<sup>94</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 87.

<sup>95</sup> Ibid.

<sup>96</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 90-91.

<sup>97</sup> Ce sera toujours un mystère. Joseph n'aura aucune voix dans l'histoire de sa mort, et bien que l'on puisse proposer des explications vraisemblables, on n'aura jamais l'explication de Joseph lui-même. C'est bien évidemment une parallèle entre lui et Moussa.

<sup>98</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 85.

<sup>99</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 106-107.

fois-ci. La famille de Joseph fera face aux mêmes obstacles à la compréhension de sa mort que celle de Moussa avait vingt ans auparavant. Elle souffrira de l'absence d'un corps à pleurer ainsi que de l'impossibilité de reconstituer un récit intégral de ce qui s'est passé le jour — et la nuit — de sa mort. Elle se trouvera en effet devant une deuxième mauvaise mort qui continuera une sorte de tradition funeste que Meursault aura inaugurée. Le fait qu'Haroun ne voie le meurtre qu'il commet qu'à travers ces parallèles qui lient tout à Moussa confirme qu'au niveau psychique, le meurtre de Joseph s'inscrit dans la droite ligne de celui de Moussa.

### **La Catharsis**

C'est précisément en raison de ces liens entre les deux assassinats que la famille de Moussa atteint une certaine catharsis suivant la mort de Joseph. Il faut noter la visée qu'Haroun déclare avoir dans la contre-enquête : il veut « que justice soit faite », et « non la justice des tribunaux, mais celle *des équilibres* ». <sup>100</sup> Au niveau sociétal, il n'y a toujours pas de justice. Mais au niveau familial, le meurtre de Joseph sert d'acte de justice qui rétablit un certain équilibre psychique que Meursault a détruit. Sa mort est un sacrifice grâce auquel la famille peut ressentir une détente psychique totale, quoique passagère, pour la première fois depuis le déclenchement de son traumatisme.

Les descriptions qu'Haroun fournit de ce qui s'est passé à la suite du meurtre témoignent d'une énorme catharsis. Haroun se souvient que « toute la nuit céda brusquement et se transforma en un soupir — comme après un coït ». <sup>101</sup> C'est « un immense allègement » qui l'a envahi : il explique : « Quelque chose s'est assis au fond de moi, s'est enroulé sur ses propres

---

<sup>100</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 16.

<sup>101</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 87.

épaules, a pris sa tête entre ses mains, et a eu un soupir si profond que, attendri, j'en eus les larmes aux yeux ». <sup>102</sup> Quant à sa mère, Haroun raconte ceci :

M'ma était toujours derrière moi et j'ai compris son soulagement à son souffle qui se calma et devint soudain très doux. Avant, il n'était que sifflement ("Depuis la mort de Moussa", me dit une voix)... M'ma ne fit pas un geste, mais je savais qu'elle venait de retirer son immense vigilance à l'univers et pliait bagage pour s'en aller rejoindre sa vieillesse enfin méritée. <sup>103</sup>

Sa catharsis continue à se manifester le lendemain du meurtre. Haroun dit,

Le lendemain de mon crime, tout fut très paisible... M'ma chantonait ! Je m'en souviens très bien, car c'était la première fois qu'elle se laissait aller à chanter, ne serait-ce qu'à mi-voix... Je décidai de ne pas sortir de la journée. La proximité de ma mère, sa gentillesse, sa prévenance étaient celles qu'on réserve à un enfant prodigue, à un voyageur enfin revenu, à un parent que la mer a rendu, ruisselant et souriant. Elle fêtait le retour de Moussa. <sup>104</sup>

Dans ces passages, on remarque un changement profond du caractère ainsi que de l'état émotionnel de chacun des deux membres de la famille. L'attendrissement d'Haroun et la douceur de sa mère sont tout à fait étonnants. Depuis le début du récit d'Haroun, on s'habitue à l'image d'une famille froide et sévère. Mais le choix des mots qu'Haroun emploie pour décrire ces scènes — *attendri, se calmer, doux, paisible, chantonner, gentillesse, souriant* — dépeint une atmosphère agréable : tout le contraire de cette image initiale. De plus, les soupirs, les larmes, les souffles et les chantonnements indiquent qu'il s'agit d'une détente totale chez Haroun et sa mère ; c'est un soulagement si profond qu'il se manifeste physiquement, aussi.

C'est surtout le nouveau comportement de la mère qui nous surprend. La fureur, le chagrin et la sévérité qui la caractérisent au fil du récit de Moussa disparaissent subitement. Il est

---

<sup>102</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 88.

<sup>103</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 86.

<sup>104</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 105. Je trouve les deux dernières lignes de cette citation fascinantes, parce qu'elles indiquent que la mort de Joseph équivalait d'une façon ou d'une autre au retour de son fils disparu depuis vingt ans.

évident que la mort de Joseph apaise la fureur qui domine sa vie depuis la disparition de son fils. Les deux formulations *elle fêtait le retour de Moussa* et *elle venait de retirer son immense vigilance à l'univers* sont saisissantes parce qu'elles résument parfaitement ce que le meurtre de Joseph lui permet de faire. La première formulation confirme le lien psychique entre les deux meurtres chez la mère. De plus, elle soutient que c'est un acte de vengeance qui, hors de tout système juridique officiel, assure la justice (le « retour de Moussa ») que ni la société coloniale française ni la société algérienne ne peuvent faire. La deuxième formulation explique le changement émotionnel fondamental que l'on remarque chez elle. La mère n'a plus besoin de s'aigrir ; la mort de son fils a enfin été vengée, et son monde s'est rééquilibré. Il s'agit d'un retour à l'état qui a précédé l'événement traumatique, un état libéré du fardeau psychique que le meurtre de son fils a entraîné.

En outre, je voudrais noter rapidement que la catharsis qu'Haroun ressent se manifeste également dans sa perception géographique du monde. Il s'exclame :

D'un coup — de feu ! —, j'ai ressenti jusqu'au vertige l'espace immense et la possibilité de ma propre liberté, la moiteur chaude et sensuelle de la terre, le citronnier et l'air chaud qu'il embaumait. L'idée me traversa que je pouvais enfin aller au cinéma ou nager avec une femme.<sup>105</sup>

Puis, il remarque ceci :

J'ai encore une fois été surpris par l'immensité de la cour où je venais d'exécuter un inconnu. Comme si les perspectives se dégageaient et que je pouvais enfin respirer. Alors que, jusque-là, j'avais toujours vécu enfermé dans le périmètre tracé par la mort de Moussa et la surveillance de ma mère, je me vis debout, au cœur d'un territoire déployé à la mesure de toute la terre nocturne et offerte de cette nuit.<sup>106</sup>

Pour Haroun, l'espace physique et géographique semble prendre des dimensions exagérées parce que c'est la libération psychique totale qu'il atteint. En tuant Joseph, il se décharge du fardeau du

---

<sup>105</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 87.

<sup>106</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 88.

traumatisme familial qui le cloître dans une sorte de purgatoire psychologique depuis son enfance. C'est-à-dire que grâce à la catharsis que le meurtre de Joseph lui fournit, il n'est plus (au moins pour l'instant) prisonnier du monde traumatique que seuls sa mère, le fantôme de son frère et Meursault peuplent. Comme sa mère qui peut enfin retirer sa vigilance à l'univers, Haroun arrive finalement à réclamer son autonomie et donc se rend compte de l'immensité de l'univers autour de lui. Par ailleurs, on remarque de nouveau la manifestation physique de sa catharsis dans sa nouvelle capacité de respirer librement. Cette possibilité de respiration libre est fortement symbolique du fait que ni le fardeau de la mort de son frère ni la surveillance obsédée de sa mère ne l'étouffent plus.

## **Le Deuxième procès**

Ayant discuté la catharsis comme un résultat du meurtre de Joseph, je voudrais maintenant passer la discussion à une analyse de la motivation du meurtre. Dans sa discussion du film *L'Ombre du doute*, Bennett fournit une belle analyse des motivations de la répétition d'un traumatisme. Dans le film, il s'agit d'un père qui exerce des sévices sexuels sur sa fille. Le spectateur découvre que le père était en fait victime lui-même de tels abus quand il était enfant. Bennett propose que « cette expérience lui donne les facilités de déni qui lui permettent par la suite de méconnaître ses propres actions et de s'identifier comme une victime, et non pas comme un coupable » lorsqu'il commence à maltraiter sa fille.<sup>107</sup> Elle précise :

La tragédie de son histoire n'est pas simplement l'abus, mais aussi le fait que personne n'en a témoigné... Comme adulte, il reproduit la scène de son propre abus, invitant perpétuellement la possibilité de se faire attraper par sa femme. C'est ce qu'il veut. Être pris sur le fait de maltraiter sa propre fille, ce serait une brève libération du domaine indicible et inintelligible de son propre traumatisme.<sup>108</sup>

---

<sup>107</sup> Bennett, *Empathic Vision*, 30.

<sup>108</sup> Bennett, *Empathic Vision*, 30.

D'une façon similaire, le meurtre qu'Haroun commet sert aussi de moyen de faire remarquer et reconnaître son propre traumatisme. L'interrogation qui suit le meurtre le démontre. Lors de son propre procès, Haroun avoue explicitement qu'il veut être condamné : « On allait me libérer sans explication, raconte-il, alors que je voulais être condamné ».<sup>109</sup> Le procès juridique est la dernière étape dans la reconstitution symbolique et psychique du meurtre de Moussa. Par conséquent, le verdict est d'une énorme importance pour Haroun puisqu'il représente une possibilité de corriger ce qui n'aurait pas dû se passer il y a vingt ans : le déni offensant de la violence du meurtre de son frère. C'est donc la raison du désir d'abjection que l'on remarque chez Haroun. Puisque son crime est identique (d'un point de vue symbolique) à celui de Meursault, sa propre condamnation confirmerait par extension la condamnation désirée de la cause de son traumatisme. Après avoir avoué son désir d'être condamné, Haroun explique : « Je voulais qu'on me débarrasse de cette ombre pesant qui transformait ma vie en ténèbres ».<sup>110</sup> Évidemment, l'un des problèmes majeurs dans le traumatisme de la famille est l'impossibilité d'exprimer ses souffrances et de les partager avec autrui. Mais elle a besoin psychiquement d'une reconnaissance extérieure de son traumatisme. Par conséquent, la condamnation d'Haroun servirait d'une telle reconnaissance parce qu'il estime que son crime équivaut à l'acte qui a déclenché ce traumatisme.

Il est vrai que le meurtre de Joseph pose un problème aux yeux des autorités algériennes. Lors de son interrogation, l'enquêteur lui pose des questions sur le meurtre qu'il a commis, auxquelles Haroun répond d'un air plutôt cavalier.<sup>111</sup> Or au vrai centre d'intérêt pour l'enquêteur est le fait qu'Haroun n'ait pas participé à la guerre d'Algérie. D'après lui, le vrai crime grave

---

<sup>109</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 121. Le désir de condamnation est, d'ailleurs, encore une similarité entre lui et Meursault.

<sup>110</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 121.

<sup>111</sup> De nouveau, c'est une parallèle entre Haroun et Meursault, qui s'est comporté également d'une manière plutôt cavalière et impertinente lors de son interrogation.



qu'Haroun aurait commis serait plutôt son absence parmi les libérateurs du pays. À un certain moment, il vocifère : « Alors pourquoi n'as-tu pas pris les armes pour libérer ton pays ? Réponds ! Pourquoi ?! ... Le Français, il fallait le tuer avec nous, pendant la guerre, pas cette semaine ! »<sup>112</sup> Une « envolée patriotique » et très passionnée en suit.<sup>113</sup> Après qu'Haroun lui a répondu insolamment que la date du meurtre ne change presque rien, l'enquêteur, exaspéré, « se [met] à bégayer qu'il y avait une différence entre tuer et faire la guerre, qu'on n'était pas des assassins mais des libérateurs ».<sup>114</sup> En bref, le problème, c'est que « personne ne [lui] avait donné l'ordre de tuer ce Français et qu'il aurait fallu le faire *avant* ».<sup>115</sup>

Effectivement, comme la mort de Moussa est une mauvaise mort, le meurtre de Joseph serait une sorte de *mauvais meurtre* selon les autorités algériennes. Évidemment, le meurtre d'un Français aux mains d'un Algérien n'était guère rare pendant l'été de 1962. Par ailleurs, beaucoup d'indépendantistes zélés auraient même argumenté qu'aucun meurtre d'un Français ne pourrait être mauvais. Mais l'acte d'assassiner Joseph est contre-social en ce qu'il ne se conforme point aux normes sociopolitiques de l'époque. Haroun n'agit point en héros de guerre ; il mène une vie de reclus avec sa mère et a manqué totalement à l'appel d'aller combattre pour que l'Algérie soit indépendante. En outre, l'assassinat de Joseph n'est point héroïque ; ce n'est aucun acte glorieux de libération ou de vengeance envers le colonisateur. C'est tout simplement un accident arbitraire qui souligne l'exclusion et l'isolement d'Haroun et sa mère du reste du monde algérien.

En fin de compte, c'est cet isolement au moment où il a fallu sortir pour libérer l'Algérie que les autorités algériennes trouvent problématique. Le meurtre, quoique mauvais, n'est qu'un peu gênant à leurs yeux, mais il sert bien à introduire une bonne raison de faire venir Haroun pour l'interroger. Sa défense doit concerner plutôt son absence que le meurtre qu'il a commis. La

---

<sup>112</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 118-119.

<sup>113</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 119.

<sup>114</sup> Ibid.

<sup>115</sup> Ibid.

participation à la lutte pour l'Indépendance algérienne fait partie intégrante de l'image du bon Algérien dans le contexte et dans le discours sociopolitiques immédiatement postcoloniaux. Bien sûr, l'interlocuteur comprend pourquoi Haroun a raté cette obligation. Son récit élucide à quel point le traumatisme du meurtre de son frère a ébranlé sa vie et établi une dynamique familiale qui l'a réduit plus ou moins à être un prisonnier de la folie débordante de sa mère. Par exemple, ce que cette dernière dit quand elle tente de défendre Haroun auprès des autorités en témoigne. Elle raconte : « [J'ai dit au colonel] que tu étais mon seul fils et que tu ne pouvais pas rejoindre le maquis à cause de ça... Je leur ai raconté que Moussa est mort ». <sup>116</sup> Cette défense atteste de l'obligation d'auto-isolement en famille que la mère impose sur Haroun.

Pourtant, une telle justification ne suffit pas. Il y a deux problèmes fondamentaux qui empêchent l'acceptation de cette excuse du traumatisme familial : celui de la fiabilité et celui de la chronologie. Au sujet de la défense que sa mère a fournie au colonel lors de l'interrogation de son fils, Haroun dit :

Elle m'expliqua qu'elle avait montré au colonel les deux morceaux de journaux où on racontait comment un Arabe avait été tué sur une plage. Le colonel avait hésité à la croire. Il n'y avait pas de nom et rien ne prouvait qu'elle était bien la mère du martyr ; était-ce seulement un martyr d'ailleurs, puisque cela s'était passé en 1942 ? Je lui ai dit : "C'est difficile à prouver." <sup>117</sup>

Dans un premier temps, il est difficile de confirmer la vérité du récit traumatique de la famille. Au moment de l'interrogation, les détails lacunaires qui se dissimulent dans ces deux coupures de journaux fournissent le seul témoignage disponible à la famille de la mort de Moussa. Il n'y a pas d'autre trace qui puisse confirmer la validité de ce qu'elle prétend. Comme le résume Haroun, le crime de Meursault « est d'une nonchalance majestueuse » qui « a rendu impossible, par la suite,

---

<sup>116</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 112.

<sup>117</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 113.

toute tentative de présenter mon frère comme un *chabid* ». <sup>118</sup> Cette nonchalance de la part de la société coloniale française en générale prive la famille de toute possibilité de vérifier leur lien au mort. Dans cette citation, il est facile de voir les implications postcoloniales de la négligence coloniale concernant le meurtre de Moussa. Elle hante encore la famille de la victime et l'isole dans une mécompréhension qui inclut dorénavant non seulement les anciens colons français, mais aussi ses compatriotes algériens. Cette réalité caractérise la situation sociale et politique actuelle des survivants du traumatisme, le cinquième élément à identifier du cadre d'analyse que Tal propose.

Dans un deuxième temps, la date du meurtre complique la manière dont la société algérienne le comprend. Tout simplement, Moussa est mort trop tôt avant la guerre. Il est impossible de l'identifier comme un vrai martyr, et il est impossible de citer sa mort comme une raison valide de l'absence d'Haroun. Le décalage entre les violences qui ont frappé la famille et celles qui ont constitué la guerre d'Algérie s'avère très problématique. Haroun clarifie :

La vérité est que nous avons commencé la guerre plus tôt que le peuple en quelque sorte. J'ai tué un Français en juillet 1962 certes, mais dans la famille, nous avons connu la mort, le martyr, l'exil, la fuite, la faim, le chagrin et la demande de justice à l'époque où les chefs de guerre du pays jouaient encore aux billes et portaient des paniers dans les marchés d'Alger. <sup>119</sup>

Tous ces éléments de leur vécu traumatique qu'Haroun liste — la mort, le martyr, l'exil, la fuite, le chagrin et la demande de justice — appartiennent également au vécu traumatique national de la guerre d'Algérie. Si l'on transpose temporellement leur histoire familiale au moment du déclenchement de la guerre, elle serait tout à fait vraisemblable. Mais c'est ce décalage qui empêche la compréhension et l'acceptation de cette histoire comme une partie valide de l'expérience algérienne (telle que le discours et la mythologie nationalistes et indépendantistes la

---

<sup>118</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 15. *Chabid* veut dire « martyr du pays indépendant ».

<sup>119</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 114.

conçoivent au moment du cessez-le-feu). De plus, cette expérience a isolé la famille du monde extérieur au même moment où il a fallu combattre pour la patrie, ce qui est perçu comme un affront contre la noble cause indépendantiste. Par conséquent, le traumatisme de la famille est contre-social et n'est aucune excuse.

### **L'Échec du deuxième procès**

Suite à l'interrogation, les enquêteurs relâchent Haroun. La signification morale de son meurtre reste ambiguë. Il est clair qu'il n'est aucun héros, ayant tué le Français au mauvais moment et sans les bonnes raisons. Il n'est aucun criminel non plus ; les autorités algériennes finissent par classer l'affaire. Haroun est tout simplement l'étrange coupable d'un crime que l'on choisit d'ignorer. Cependant, cette annulation de son crime est tout à fait bouleversante pour Haroun. À ses yeux, la disqualification de son crime équivaut la disqualification de son traumatisme.

Comme je l'ai déjà proposé, cette interrogation est d'une énorme importance symbolique pour Haroun ; il est le procès dans la répétition de l'événement traumatique initial. Dans un premier temps, il lui fournit l'occasion de partager publiquement l'expérience traumatique du meurtre de son frère. Mais après qu'Haroun et sa mère ont raconté tout ce qui est survenu à leur famille, les enquêteurs ne peuvent qu'hésiter à les croire à cause de la pénurie d'évidence concrète de leur témoignage. Cette réponse des autorités confronte la famille de nouveau au rejet dans la sphère publique et officielle. Donc, sur ce premier front, le deuxième procès échoue. Dans un deuxième temps, l'interrogation aurait pu rectifier le déni offensant de l'inadmissibilité du meurtre de Moussa dans cette sphère publique et officielle. Mais la décision prise par les autorités de relâcher Haroun lui signifie de nouveau ce déni public de la nature insoutenable de la source

de son traumatisme. Alors également sur ce deuxième front, le deuxième procès échoue. Suite à cette décision, Haroun s'exclame en fureur :

Quelle négligence, quelle désinvolture ! Ne se rendaient-ils pas compte qu'ainsi ils disqualifiaient mon acte, l'anéantissaient ?! La gratuité de la mort de Moussa était inadmissible. Or ma vengeance venait d'être frappée de la même nullité !<sup>120</sup>

On remarque que les autorités algériennes négligent l'importance de la mort de Joseph encore plus que les autorités françaises n'ont négligé celle de la mort de Moussa. Ces dernières ont au moins condamné Meursault à mort alors qu'Haroun est relâché. Ce passage rend clair qu'Haroun croit que sa sortie de prison sans punition disqualifie son acte en ce qu'elle le vide de son sens. Le meurtre de Moussa et celui de Joseph sont arbitraires pour ne pas avoir été prémédités. Or alors que le meurtre de Moussa est également gratuite, celui de Joseph ne l'est absolument pas. Dans cette citation, Haroun indique explicitement qu'il est question d'un acte de vengeance. Mais la décision des autorités annule en effet la signification de l'acte et a pour conséquence une répétition de la désinvolture officielle envers le meurtre. Autrement dit, la désinvolture envers la victime triomphe encore une fois, et l'inadmissibilité du meurtre n'est toujours pas reconnue.

En outre, le résultat du procès met l'identité d'Haroun en question. Haroun réprimande les autorités en disant : « Il y avait même quelque chose d'injuste à me relâcher ainsi, sans m'expliquer si j'étais un criminel, un assassin, un mort, une victime, ou simplement un idiot indiscipliné ». <sup>121</sup> Il aurait préféré que son procès le condamne à endosser une identité définitive, soit comme victime enfin reconnue, soit comme coupable à punir. Une telle identité lui aurait permis de se débarrasser du fardeau psychologique constitué par l'ambiguïté de sa propre existence. Mais son identité nébuleuse l'accable encore à la fin de ce deuxième procès inutile. Si les autorités l'avaient désigné comme victime, elles auraient permis la reconnaissance publique de

---

<sup>120</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 121.

<sup>121</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 121.

son traumatisme qu'il recherchait si ardemment. Si elles l'avaient condamné, elles auraient fourni la condamnation de l'inadmissibilité de meurtre qu'il désire aussi. Toutefois, l'ambiguïté d'identité préservée par la décision des autorités préserve à son tour le *statu quo* de désinvolture envers lui et son traumatisme.

### **Le Rôle de la contre-enquête et le piège narratif**

En fait, cette préservation du *statu quo* de désinvolture après le deuxième procès échoué est ce qui nécessite la contre-enquête que le roman de Daoud nous présente. Pour Haroun, elle représente une dernière chance de présenter le récit non seulement du traumatisme familial, mais également du crime dans son intégralité et de se faire juger. À un certain moment dans son témoignage, Haroun explique à son interlocuteur :

J'en reviens cependant au meurtre, car je n'aurai pas d'autres procès, je crois, que celui que je m'offre ici, dans ce bar minable. Tu es jeune, mais tu peux me servir de juge, de procureur, de public, de journaliste.<sup>122</sup>

Évidemment, Haroun est toujours à la recherche d'une reconstitution du procès de Meursault ; il est toujours piégé dans cette étape du cycle de répétition de son traumatisme. La réussite de cette dernière étape essentielle de la répétition ne s'est pas encore réalisée, mais Haroun n'a pas besoin d'elle pour obtenir ce qu'il cherche depuis une cinquantaine d'années. Donc, Haroun réalise un troisième procès : la contre-enquête.

Il est clair d'après ce passage qu'Haroun reconnaît la valeur potentielle de l'interlocuteur comme un arbitre moral qui pourrait rendre le verdict que les autorités algériennes n'ont pas annoncé. Pour cette raison, son témoignage se caractérise par une forte ambiguïté. À part sa brève expérience avec Myriem (une femme et amante potentielle qui l'a interrogé sur la mort de

---

<sup>122</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 100.

Moussa), la contre-enquête est la seule fois qu'il se trouve devant un public qui s'intéresse à son témoignage. Donc, afin d'enfin faire valider une bonne fois pour toutes les souffrances tragiques que sa famille a vécues à cause du meurtre de Moussa, il piège l'interlocuteur dans cette ambiguïté.

Dans un premier temps, Haroun lui raconte l'intégralité de l'histoire de la douleur extrême dont sa famille a souffert. Il lui fait comprendre jusqu'à quel point l'acte cruel de Meursault a bouleversé sa vie familiale et a anéanti depuis lors non seulement tout espoir, mais également toute possibilité d'une vie normale. Il présente toute la complexité du traumatisme de la famille que j'ai discuté dans la première partie de ce mémoire. Dans un deuxième temps, il parsème son récit des similitudes entre lui et Meursault à réprocher (comme, avant tout, le meurtre de Joseph que je discute dans cette partie du mémoire). Comme il l'a fait lors de son interrogation, Haroun tente de forcer une condamnation de Meursault via la procuration d'une condamnation de la part de lui-même qui ressemble incontestablement à Meursault. Et finalement, dans un troisième temps, il fait savoir à l'interlocuteur pendant combien de temps on a déjà rejeté la famille et l'inadmissibilité de la cause de son traumatisme.

Donc, Haroun élabore un témoignage qui implique l'interlocuteur. Ce dernier a deux options. Bien sûr, il peut tout simplement reconnaître publiquement l'atrocité morale de l'acte de meurtre (soit via la condamnation de Meursault, soit via la condamnation d'Haroun, soit via la condamnation des deux hommes). Pour l'interlocuteur, cette option est facile à choisir ; d'une manière ou d'une autre, il satisfait son devoir moral. De plus, elle donne immédiatement à Haroun la validation qu'il désire. Sinon, l'interlocuteur devra obligatoirement rejeter le vécu traumatique de la famille encore une fois et donc s'insérer consciemment dans la longue tradition de la bouleversante et horrible désinvolture qui hante la famille. Cette deuxième option est en effet impossible à choisir ; si l'interlocuteur la choisissait, il s'associerait par conséquent à

l'indifférence immorale et à l'inhumanité totale de ceux qu'Haroun a vilipendés dès le début de la contre-enquête. Alors, d'une façon qui rappelle la narration dans *La Chute* de Camus, Haroun tisse un témoignage qui dissimule sa propre complexité et garantit sa réussite. C'est un jeu de moralité, et Haroun gagne : il est désormais impossible de nier son traumatisme.



## Conclusion

*Meursault, contre-enquête* est le témoignage qu'Haroun offre du traumatisme que la mort inopinée et violente de son frère a provoqué. Dans ce témoignage, Haroun trace intentionnellement deux portraits opposants de lui-même : celui d'une victime à plaindre et celui d'un coupable à condamner.

Dans un premier temps, Haroun brosse un tableau très circonstancié du traumatisme qui domine la vie de sa famille depuis une cinquantaine d'années. Son récit éclaire jusqu'à quel point la prise à la légère de la vie d'un Arabe estimée triviale par la société française puisse entraîner de graves conséquences dans la vie des anciens sujets colonisés, même après l'Indépendance algérienne. Haroun remplit ce récit des scènes de sa vie qui exposent très clairement la solitude, l'exclusion, le rejet systématique, le deuil traumatogène, le chagrin, le délire et même l'absurdité qui caractérisent la nature de son vécu traumatique. Il est clair que le traumatisme de la famille est forcément de nature coloniale ; l'application du cadre d'analyse que Tal propose à l'histoire de la famille en fait montre. Dans *Meursault, contre-enquête*, Daoud explore des thématiques telles que l'indifférence des colons envers les colonisés, le deuil suite à une mort violente aux mains du colon, la disparition des corps des assassinés, le manque d'information rapportée au sujets des morts violentes ou des disparitions parmi la population autochtone et les complications qui résultent de la barrière de langue qui sépare le colon et le colonisé. Ce sont toutes des thématiques qui parsèment le genre littéraire qui traite des traumatismes coloniaux.

Mais parmi elles, la dernière thématique joue un rôle particulièrement essentiel dans *Meursault, contre-enquête*. Globalement, l'imposition de la langue de la société colonisatrice est une manifestation importante de la perturbation culturelle qu'entraîne le colonialisme. Elle est au détriment des populations autochtones, puisqu'elles doivent apprendre à s'exprimer dans une

autre langue afin de se faire valider aux yeux de la société coloniale. Dans le traumatisme, il y a un obstacle semblable d'expression langagière : le sujet traumatisé doit découvrir une manière d'exprimer ce dont il a souffert pour que l'autre puisse le reconnaître et le comprendre. Comme le propose Bennett, « l'expérience vécue de peine est déterminée par le langage (ainsi que les silences) qui l'entourent ».<sup>123</sup> Pour la famille de Moussa, il est surtout question de silences. Dans les contextes de l'Algérie coloniale et postcoloniale dans lesquelles elle vit, le rejet systématique de sa voix est de règle. Lors du procès initial, les autorités françaises ignorent la famille de Moussa et l'excluent de l'enquête. Pour Haroun et sa mère, il est impossible de partager leurs souffrances et de les faire valider (ou au moins reconnaître) dans la sphère officielle et publique. Premièrement, il y a la barrière de langue qui leur fait obstacle. Deuxièmement, la société coloniale ne songe même pas à accorder une place à leur expérience dans le discours officiel et public sur le meurtre. Même après l'Indépendance, les autorités algériennes les rejettent, car leur récit de traumatisme ne se conforme pas à ceux que le discours nationaliste et indépendantiste avance.<sup>124</sup>

Alors, la contre-enquête marque la première fois qu'une place d'importance est accordée à une voix de la famille. Il est vrai que son histoire ne fournit pas un portrait universel de chaque famille algérienne qui a subi un traumatisme sous le colonialisme. Pourtant, elle offre une voix, une représentation publique, au groupe particulier des anciens sujets colonisés qui, à cause de la nature du traumatisme colonial qu'ils ont subi, se sont trouvés par la suite exclus et abandonnés non seulement par la société coloniale, mais également par la société algérienne postcoloniale. En rompant le silence qui voile les conséquences du meurtre de son frère, Haroun déclare qu'il veut

---

<sup>123</sup> Jill Bennett, *Empathic Vision*, 48.

<sup>124</sup> Il est important de noter, d'ailleurs, que c'est le colonialisme français qui provoqué l'extrémisme du FLN, l'organisation qui a éliminé toute possibilité de pluralisme et réduit au silence les voix qui ne se sont pas conformées à son discours.

« que justice soit faite ». <sup>125</sup> Il précise qu'il « [entend] par là, non la justice des tribunaux, mais celle *des équilibres* ». <sup>126</sup> Bien sûr, il est question des équilibres entre le colon et le colonisé. Il existe un énorme déséquilibre fondamental entre, d'un côté, la célébrité du récit de Meursault qui l'immortalise en chantant les louanges de son œuvre littéraire et, de l'autre, le silence dense qui brouille et dissimule le traumatisme que subit la famille de Moussa. De là vient le besoin de faire entendre le témoignage qui montre l'injustice, la cruauté et le traumatisme qu'elle a subis (et subit toujours).

En particulier, Haroun exige une réévaluation du « roman de Meursault » pour rectifier le déséquilibre entre le colon et le colonisé. Il remet en question la vénération de ce roman célèbre. Haroun souligne qu'il est fondé sur un acte de violence inadmissible du colon envers le colonisé, et la réévaluation qu'il réclame repose sur la reconnaissance solennelle de cette inadmissibilité. Évidemment, il n'est pas exclusivement question de la réévaluation d'un texte dans le monde fictif d'Haroun. Le lecteur comprend que Daoud parle de *L'Étranger*. Pour cette raison, *Meursault, contre-enquête* force son lecteur à réfléchir à sa propre lecture de *L'Étranger*. Comment a-t-il interprété le personnage de « l'Arabe » anonyme ? S'est-il occupé de lui ou du rapport entre le colon et le colonisé dans ses discussions du roman ? A-t-il même pensé aux répercussions de sa mort ? A-t-il remarqué l'absence frappante des amis et de la famille de la victime lors du procès ? Alors, il est clair que Daoud introduit une nouvelle compréhension radicale de l'une des œuvres les plus célèbres du canon.

Mais, dans un deuxième temps, Meursault n'est pas le seul personnage que le lecteur doit réévaluer. Haroun n'hésite pas à exposer les éléments problématiques et compromettants de son récit. Il se dépeint très intentionnellement d'une façon qui le met en cause. Il fournit une image très ambiguë d'une victime traumatisée par le meurtre de son frère qui est devenue, à son tour,

---

<sup>125</sup> Daoud, *Meursault, contre-enquête*, 16.

<sup>126</sup> Ibid.

l'auteur d'un autre meurtre. Ce deuxième meurtre suscite une grande dissonance chez le lecteur. D'abord, Haroun exige la reconnaissance de l'atrocité du meurtre de Moussa. Puis, il révèle sa culpabilité dans un meurtre que l'on pourrait estimer encore pire que celui de son frère (parce qu'il n'est nullement gratuit, tandis que celui de Moussa l'était). Par conséquent, il faut condamner non seulement Meursault, mais Haroun, aussi. C'est ce qu'il veut et ce qu'il achève.

Pour Haroun, la contre-enquête est une tentative ultime de faire reconnaître le traumatisme de sa famille afin d'obtenir une validation publique et officielle de ses souffrances. Afin d'assurer la réussite de cette tentative, Haroun intègre un piège dans son témoignage qui constitue son enjeu narratif. L'interlocuteur — et par extension, le lecteur — se confronte à l'impossibilité d'ignorer l'inadmissibilité de l'acte de meurtre ; il lui faut absolument condamner quelqu'un. Ce piège garantit, d'une manière ou d'une autre, la rectification de l'échec des deux premiers procès ainsi que la libération de l'étape de la répétition de son traumatisme dans laquelle Haroun reste bloqué. C'est pourquoi il s'appuie très intentionnellement sur son ambiguïté caractérielle dans son témoignage ; il veut coincer l'interlocuteur et l'obliger à valider une fois pour toutes la nature insoutenable de la source de son traumatisme.

Pour Daoud, bien sûr, c'est aussi une façon de souligner la complexité de l'individu en Algérie à l'époque de la transition du colonialisme à l'indépendance. En dépeignant Haroun délibérément d'une façon qui insiste sur la complexité de son caractère, Daoud rejette un stricte classement moral selon la dichotomie trop simpliste que j'ai évoquée dans l'introduction de ce mémoire. Certes, il dénonce la violence et la désinvolture horribles du colon envers le colonisé. Il compatit à l'angoisse que la famille éprouve. Toutefois, il reconnaît que le fait d'être victime n'absout pas ni Haroun ni sa mère de leurs comportements et actes problématiques. Alors bien que cette dichotomie entre le colon et le colonisé existe dans le roman, elle n'est nullement caricaturale. L'ambiguïté du caractère d'Haroun évite de le réduire à un symbole trop simple dans

la critique du colonialisme français en Algérie. Au contraire, l'impossibilité d'un classement net d'Haroun témoigne de la complexité de l'individu sous le colonialisme et sous la décolonisation. Comme Haroun, Daoud cherche à établir un équilibre : celui entre les deux pôles du colon et du colonisé. Or ce n'est pas un contrepoids réactionnaire qu'il vise. Au lieu d'attribuer hâtivement une moralité fixe à chaque partie, il prend en compte l'intégralité nuancée de leurs caractères et de leurs expériences. Il refuse tout discours trop réductionniste.

Donc, *Meursault, contre-enquête* est également un appel à la reconnaissance de la complexité de l'individu, qu'il soit colon ou colonisé, dans les contextes très enchevêtrés de l'Algérie coloniale et immédiatement postcoloniale. Le roman remet en cause l'image « standard » de Meursault en exposant l'autre côté ignoré jusqu'ici de l'histoire de son meurtre. Il accomplit cela via la présentation et le développement d'une image complexe et ambiguë de la famille de Moussa. Cette image met en relief les deux côtés de cette famille : celui des victimes et celui des coupables. En outre, le roman élucide comment son traumatisme a poussé cette famille vers une telle ambiguïté. Pour cette raison, le lecteur peut compatir à Haroun et sa mère dans une certaine mesure. Même le meurtre de Joseph, l'élément le plus frappant de cette ambiguïté, est en fin de compte compréhensible comme un produit de leur traumatisme. Le témoignage d'Haroun nous mène à comprendre pourquoi le meurtre d'un Français — quoique très problématique — est d'une certaine manière nécessaire psychiquement pour que la famille puisse atteindre une certaine catharsis. Par conséquent, bien que la narration d'Haroun vise à assurer une condamnation inéluctable de l'acte de meurtre, il est impossible de condamner Haroun aveuglément. Le lecteur n'a pas d'autre choix que de reconnaître les causes de sa complexité et de l'accepter comme un individu à multiples facettes.

## Remerciements

Pour conclure ce mémoire, j'aimerais remercier les personnes suivantes :

Dr. Nanette Le Coat, de m'avoir introduit non seulement au roman *Meursault, contre-enquête*, mais également à la littérature maghrébine d'expression française, un genre qui est rapidement devenu mon favori. Elle a gracieusement accepté de diriger ce projet, et grâce à ses conseils, à ses idées, à sa patience et à son encouragement, j'ai pu le réaliser. Je suis extrêmement reconnaissant de tout ce qu'elle a fait pour moi et pour ce mémoire — même lorsqu'elle était à l'étranger ce printemps ! Il me fait toujours un énorme plaisir de venir discuter la littérature et la vie avec elle. Je chérirai toujours cette expérience ainsi que les moments que j'ai passés avec elle.

Dr. Nina Ekstein, pour tout ce qu'elle a fait pour moi à partir de l'été avant ma première année de licence. Elle a complètement changé ma vie il y a trois ans quand elle m'a introduit à la littérature française. Elle m'a toujours encouragé de réaliser mes rêves et inspiré de devenir la meilleure version de moi-même. Je l'admire à tous égards et serai toujours reconnaissant d'elle. Quelle bénédiction d'avoir eu une telle professeure et conseillère.

Dr. Alan Astro, de m'avoir introduit à l'histoire du colonialisme français en Algérie et de m'avoir aidé énormément lors des révisions de ce mémoire.

Toute la faculté des langues et littératures étrangères pour tout ce qu'elle a fait pour moi.

Ariel Del Vecchio, qui m'a toujours inspiré, qui m'inspirera toujours et qui m'a introduit à la théorie des traumatismes ainsi qu'au livre *Empathic Vision*, qui a servi de point de départ pour ce projet.

Patrick Grimone, de m'avoir inspiré de poursuivre mes études des langues étrangères à l'université.

Ma mère, de m'avoir toujours encouragé à poursuivre mes rêves.

## Bibliographie

- Bennett, Jill. 2005. *Empathic Vision : Affect, Trauma, and Contemporary Art*. Cultural Memory in the Present. Stanford University Press.
- Camus, Albert. 1956. *La Chute, Récit*. Gallimard.
- Camus, Albert. 1942. *L'Étranger*. Gallimard.
- Caruth, Cathy. 1996. *Unclaimed Experience : Trauma, Narrative, and History*. Johns Hopkins University Press.
- Damiani, Carole, and François Lebigot, eds. *Les Mots du trauma: Vocabulaire de psychotraumatologie*. Éditions Philippe Duval, 2015.
- Daoud, Kamel. 2014. *Meursault, contre-enquête : Roman*. Actes sud.
- Duquesne, Jacques. 2001. *Pour comprendre la guerre d'Algérie*. Perrin.
- Fanon, Frantz. 1952. *Peau noire, masques blancs*. Points: Civilisation 26. Éditions du Seuil.
- Smith, Andrea L. 2006. *Colonial Memory and Postcolonial Europe : Maltese Settlers in Algeria and France*. New Anthropologies of Europe. Indiana University Press.
- Seremetakis, C. Nadia. 1991. *The Last Word : Women, Death, and Divination in Inner Mani*. University of Chicago Press.
- Stora, Benjamin. *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*. Collection Repères: 115. La Découverte, 1995.
- Tal, Kalí. 1996. *Worlds of Hurt : Reading the Literatures of Trauma*. Cambridge Studies in American Literature and Culture: 95. Cambridge University Press.